

PROGRAMME DE TRAVAIL 2008

SOMMAIRE

Sommaire	3
Résumé	4
Introduction	6
Perspectives de l'ETF en 2008	7
Grand axe 1: Soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation en 2008	9
Activité 1: Contribuer au processus d'élargissement en soutenant la modernisation et la réforme du système éducatif, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et candidats potentiels	10
Activité 2: Apporter une contribution aux pays voisins par la coopération et le partenariat au niveau de la conception et la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources humaines	16
Activité 3: Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement des ressources humaines en Asie centrale	19
Activité 4: Soutenir la formulation des politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage	21
Activité 5 Fournir une assistance technique à la Commission européenne pour le programme Tempus (programme de mobilité transeuropéenne pour l'enseignement supérieur)	23
Grand axe 2: Communication d'entreprise (activité 6)	24
Grand axe 3: Apprentissage organisationnel: renforcement du savoir et des systèmes (activité 7)	25

RESUME

La Fondation européenne pour la formation (ETF) est une agence spécialisée de l'Union européenne basée à Turin (Italie). Elle collabore avec les pays en transition et en développement afin d'appliquer les stratégies de développement des ressources humaines au développement socio-économique. L'ETF déploie et recrute des experts issus de multiples disciplines pour traiter des sujets complexes et pluridimensionnels dans le cadre d'un travail d'équipe et vise à susciter ainsi l'éclosion de nouvelles connaissances, idées et solutions. Elle est le centre d'expertise de l'Union européenne (UE) pour la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels dans le contexte du programme des relations extérieures de l'UE. Elle entend fournir un centre de débat international à l'UE et un point de référence à la communauté mondiale, en occupant une place centrale au sein d'un groupe d'organisations reconnues, d'individus et de réseaux partageant des intérêts communs.

L'ETF offre conseils et assistance sur la modernisation des politiques de développement des ressources humaines à la Commission européenne et à 29 pays partenaires qui bénéficient des programmes communautaires de relations extérieures de l'UE. Les programmes d'assistance extérieure de l'Union européenne aident les pays en développement et les économies émergentes à atteindre un développement économique et social durable grâce à une intégration accrue dans l'économie mondiale et à la réduction de la pauvreté.

Les objectifs globaux du programme de travail 2008 de l'ETF sont les suivants:

- soutenir la Commission européenne dans le développement et le déploiement de l'assistance extérieure en matière de développement des ressources humaines; et
- favoriser le renforcement continu des capacités des pays partenaires en matière de développement des ressources humaines.

Le programme de travail 2008 de la Fondation confirme le recentrage sur les pays tel que souligné dans les perspectives à moyen terme pour la période 2007-2010. Les priorités de l'ETF et la répartition des efforts entre les pays avec lesquels elle travaille, resteront largement inchangées par rapport à 2007. Il s'agit toujours de faciliter l'apprentissage politique en matière d'enseignement et de formation professionnels dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. En 2008, l'ETF soutiendra les cadres de qualifications, l'apprentissage tout au long de la vie, les capacités d'amélioration du fonctionnement du marché du travail et la gestion de la qualité des systèmes d'enseignement et de formation professionnels. Parmi les éléments clés du travail de l'ETF figurent la contribution du développement des compétences à la réduction de la pauvreté et au renforcement de l'égalité, ainsi que les capacités des parties prenantes impliquées dans le développement des ressources humaines, y compris les partenaires sociaux et les décideurs politiques.

En 2008, l'ETF orientera son soutien vers les pays couverts par l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) c'est-à-dire les pays candidats (Croatie, Turquie et ancienne République yougoslave de Macédoine) et les pays candidats potentiels (Serbie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Albanie, et Kosovo - résolution n° 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies). Suivant les indications de la DG Relations extérieures et dans la continuité du soutien apporté en 2006 à certains pays au titre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), l'ETF accordera une attention particulière à l'Égypte, au Maroc, à la Jordanie, à l'Ukraine, et au Caucase. Pour 2008, la délégation CE en Syrie a formulé un certain nombre de demandes de soutien (voir l'activité 2 ci-dessous) afin de tirer parti des actions déjà en cours. La coopération régionale continuera de jouer un rôle important dans le soutien de l'ETF aux républiques d'Asie centrale. Le programme de travail poursuit l'adaptation de l'ETF aux nouveaux instruments d'assistance extérieure de l'UE et conformément à la communication de la Commission sur l'ETF en décembre 2006¹, la Fondation consolidera ses stratégies de gestion des ressources humaines et des entreprises et renforcera la diffusion d'idées et de matériels sur des domaines thématiques relatifs à l'enseignement et la formation professionnels.

Au cours de 2008, l'ETF lancera un nouveau cycle de projets d'innovation et d'apprentissage. Ces projets facilitent le dialogue et les débats internationaux entre l'UE et les pays partenaires sur les stratégies et innovations liées au développement des ressources humaines et diffuse des méthodologies et outils qui aident les parties prenantes et responsables politiques des pays

¹ COM (2006) 832 final

partenaires à concevoir des politiques de développement des ressources humaines pouvant bénéficier des programmes d'assistance extérieure de l'UE.

D'autres actions dans la région voisine de l'UE concernent l'emploi et l'initiative «Synergie Mer noire»⁽²⁾, ainsi que la région d'Asie centrale. Le programme de travail poursuit la coopération de l'ETF avec le Cedefop et le partage des analyses avec la Banque mondiale. L'ETF collaborera aussi avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), principalement en partageant des expériences et analyses complémentaires dans des domaines d'intérêt commun, notamment l'utilisation de scénarios pour définir des options stratégiques, des approches de partenariat social, et les méthodologies et résultats des enquêtes de l'ETF sur le développement et la migration des ressources humaines. L'ETF soutiendra également l'implication des pays candidats et des candidats potentiels dans les activités de développement des ressources humaines dans le cadre de la présidence slovène.

⁽²⁾ L'initiative «Synergie mer Noire», qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de coopération régionale, complète la vaste politique de l'UE en faveur de la région menée dans la stratégie de préadhésion avec la Turquie, la PEV et le partenariat stratégique avec la Russie. Sa principale vocation est le développement de la coopération avec la région de la mer Noire et également entre l'ensemble de la région et l'Union européenne. http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/com07_160_en.pdf

Introduction

L'ETF aide les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel de ressources humaines à travers la réforme des systèmes d'enseignement, de formation et du marché du travail dans le contexte de la politique des relations extérieures de l'UE.

La Fondation travaille avec la Commission européenne et les 29⁽³⁾ pays et territoires qui bénéficient des programmes communautaires d'assistance extérieure de l'Union européenne. Ces programmes de l'UE aident les pays en développement et les économies émergentes à atteindre un développement économique et social durable. L'ETF offre un soutien pour la modernisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnels dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et dans les domaines connexes relatifs au marché du travail au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP)⁽⁴⁾, l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)⁽⁵⁾ et de l'instrument de coopération au développement⁽⁶⁾. Les instruments d'assistance extérieure de l'UE:

- intégration de l'assistance extérieure dans les relations entre les pays partenaires et l'Union européenne;
- promotion des stratégies bilatérales acceptées conjointement et intégrant l'assistance extérieure dans les priorités politiques de chaque pays, avec la perspective d'une adhésion future et d'une meilleure intégration dans le marché intérieur de l'UE, et
- promotion de la durabilité des résultats de l'assistance, en incluant des mesures visant à améliorer la définition des priorités et à réduire la fragmentation de l'assistance.

L'ETF a pour mission d'aider à améliorer la qualité et le niveau des compétences disponibles dans chaque pays partenaire grâce à la définition et la mise en œuvre de stratégies de réforme de l'enseignement et de la formation et du fonctionnement des systèmes associés du marché du travail. En soutenant ces stratégies et réformes, la Fondation contribue à réaliser les objectifs d'élargissement de l'UE et le développement d'économies plus stables et plus prospères dans les pays voisins de l'UE.

Pour les pays partenaires soutenus par l'IAP, l'assistance de l'UE sera axée sur un développement des capacités susceptible de leur permettre d'adhérer à l'UE dans des délais variables pour les pays candidats et candidats potentiels. L'aide accordée au titre de l'IEVP visera à développer les capacités des pays afin qu'ils puissent participer au marché intérieur de l'UE en atteignant progressivement les objectifs prioritaires convenus entre les pays partenaires et l'UE.

Le soutien de l'ETF est dispensé à un ensemble de parties prenantes et clients impliqués dans les programmes d'assistance extérieure de l'UE. Cela inclut les institutions européennes telles que la Commission européenne, le Parlement européen, les agences européennes connexes, et les délégations de la Commission européenne, ainsi que les gouvernements des pays partenaires et leurs parties prenantes. La Fondation coopère également avec la communauté des donateurs internationaux en échangeant avec eux des informations et des expériences sur les enseignements tirés dans le domaine de l'assistance.

Le soutien de l'ETF est adapté aux besoins et exigences spécifiques de ses clients et parties prenantes. Grâce au personnel de l'ETF, la Commission européenne, les gouvernements de pays partenaires et leurs conseillers politiques peuvent:

⁽³⁾ Ces pays sont: Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, ancienne république yougoslave de Macédoine, Georgie, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kosovo (RCSNU n°1244), Kirghizstan, Liban, Moldavie, Monténégro, Maroc, Autorité palestinienne, Russie, Serbie, Syrie, Tadjikistan, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ukraine, et Ouzbékistan.

⁽⁴⁾ Règlement (CE) n°1085/2006 du Conseil du 17 juillet 2006 établissant un instrument d'aide de préadhésion (IAP).

⁽⁵⁾ Règlement (CE) No 1638/2006 du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 2006 arrêtant des dispositions instituant un instrument européen de voisinage et de partenariat.

⁽⁶⁾ Règlement (CE) 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement.

- **savoir ce qui fonctionne en matière de développement des ressources humaines**, où peuvent se situer les problèmes, et quels enseignements peuvent être tirés des autres pays et systèmes confrontés à des problèmes similaires;
- **être informés sur les tendances et développements internationaux émergents en matière d'enseignement professionnel dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie et dans les domaines connexes relatifs au marché du travail**;
- **entreprendre** des analyses politiques approfondies sur le développement des ressources humaines afin d'identifier des politiques appropriées et des solutions pour les mettre en œuvre;
- **obtenir de l'aide** dans la conception et la mise en œuvre de nouveaux programmes d'assistance ou pour accroître l'efficacité des programmes en cours; et
- **recevoir des informations complètes et actualisées** sur la situation dans les pays partenaires en matière de développement des ressources humaines et dans les États membres de façon à ce que les ministères des pays partenaires soient au courant des politiques d'avant-garde;

Les résultats du programme de travail de l'ETF sont relatés dans son rapport d'activité annuel. Ce dernier, qui est soumis à la Commission européenne, décrit les accomplissements de l'ETF au cours de l'année. Il sert également de référence à l'ETF pour évaluer le progrès par rapport aux objectifs des perspectives à moyen terme et assure l'existence d'un lien clair entre les perspectives à moyen terme, le programme de travail annuel et le travail entrepris par l'ETF pour la Commission européenne et avec les parties prenantes des pays partenaires.

Les détails de tous les projets et activités de l'ETF, ainsi que son rapport d'activité annuel, sont disponibles sur le site web de l'ETF, à l'adresse <http://www.etf.europa.eu>. Le site comprend les plans détaillés de mise en œuvre, avec les résultats attendus des projets et des plans nationaux de l'ETF.

L'ETF surveille la progression par rapport aux objectifs fixés et ses performances en sa qualité d'agence de l'Union européenne à travers un ensemble d'indicateurs globaux. Ces indicateurs couvrent sept principales catégories d'action et 21 variables clés qui couvrent elles-mêmes les fonctions essentielles de l'ETF, ses performances en tant que centre d'expertise et ses obligations institutionnelles en qualité d'agence de l'Union européenne. Les principales catégories utilisées par l'ETF pour évaluer ses performances sont les suivantes:

1. elle fournit des informations, des analyses politiques et conseils et aide les parties prenantes compétentes des pays partenaires à renforcer leurs capacités en matière de développement des ressources humaines;
2. elle diffuse des informations et encourage le travail en réseau et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre l'UE et les pays partenaires;
3. elle soutient l'octroi d'une assistance communautaire aux pays partenaires dans le domaine du développement des ressources humaines;
4. elle contribue à l'évaluation de l'efficacité générale de l'assistance apportée aux pays partenaires en matière de formation;
5. elle facilite l'échange d'information entre les donateurs engagés dans la réforme des ressources humaines dans les pays partenaires;
6. elle est un centre d'expertise reconnu;
7. elle est une agence de l'Union européenne gérée de façon saine et qui fonctionne bien.

PERSPECTIVES DE L'ETF EN 2008

Les activités de l'ETF en 2008 sont guidées par ses perspectives à moyen terme. Celles-ci décrivent les objectifs stratégiques qui seront atteints progressivement par l'ETF durant la période 2007-2010. Ces objectifs soutiennent les instruments d'assistance extérieure de l'UE et visent à instaurer les conditions suivantes d'ici 2010:

- les pays partenaires avec lesquels l'ETF travaille dans le cadre des programmes d'assistance extérieure de l'UE reçoivent des informations, analyses et conseils en matière de développement des ressources humaines;
- les capacités des parties prenantes des pays partenaires en matière de développement des ressources humaines ont été renforcées pour qu'elles puissent apporter une contribution à des secteurs plus pertinents de l'enseignement et de la formation;
- l'échange d'informations et d'expériences a été facilité entre les donateurs engagés dans la réforme des ressources humaines dans les pays partenaires;
- le conseil en stratégie politique et les analyses de la programmation de l'ETF destinés à la Commission européenne ont contribué à améliorer l'efficacité et la pertinence des programmes d'aide communautaire aux pays partenaires dans le domaine du développement des ressources humaines, et
- les activités de communication et de création de réseaux permettent de diffuser les enseignements politiques appropriés entre les États membres et les pays partenaires et parmi les pays partenaires, et favorise l'implication des pays partenaires dans les politiques et programmes de l'UE.

Le programme de travail 2008 couvre la seconde année des quatre années du cycle des perspectives à moyen terme. Sur la base des initiatives lancées en 2007, le programme de travail consolide ses activités au titre des nouveaux instruments d'assistance extérieure et dans le contexte de la demande d'assistance⁽⁷⁾ croissante des pays partenaires. Conformément à l'orientation des perspectives à moyen terme vers le développement des ressources humaines, le programme de travail 2008 a une approche d'élargissement et replace le travail de l'ETF sur la réforme du marché du travail, de l'enseignement et de la formation dans le contexte plus large de la compétitivité, l'employabilité et l'insertion sociale. En 2008, la Fondation prendra davantage en considération l'impact de son travail sur les capacités des pays partenaires, le soutien apporté aux priorités politiques nationales dans les pays partenaires et le recours à des processus de facilitation politique dans le cadre de ses prestations.

Les objectifs globaux du programme de travail 2008 sont de:

- soutenir la Commission européenne pour le développement et le déploiement de l'assistance extérieure; et
- soutenir le renforcement constant des capacités des pays partenaires en matière de développement des ressources humaines.

Le programme de travail vise à consolider les analyses et les processus de réforme des pays partenaires à travers des actions de renforcement des capacités pour des programmes sectoriels.

En 2008, l'ETF lancera un nouveau cycle de projets d'innovation et d'apprentissage. Ces projets facilitent le dialogue et les débats internationaux entre l'UE et les pays partenaires sur les stratégies et innovations en matière de développement des ressources humaines et diffusent des méthodologies et outils qui aident les parties prenantes et responsables politiques des pays partenaires à concevoir des politiques sectorielles de développement des ressources humaines pouvant bénéficier des programmes d'assistance extérieure de l'UE.

D'autres actions dans la région voisine de l'Union européenne se rapportent à l'emploi et à l'initiative «Synergie mer Noire». Le programme de travail poursuit la coopération de l'ETF avec le Cedefop et le partage des analyses avec les services de la Commission européenne et la Banque mondiale. L'ETF collaborera aussi avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), principalement en partageant les expériences et analyses complémentaires dans des domaines d'intérêt commun, notamment l'utilisation de scénarios pour définir des options stratégiques, des approches de partenariat social, et les méthodologies et résultats des enquêtes de l'ETF sur le développement et la migration des ressources humaines. En outre, la DG Élargissement a demandé une assistance ad hoc exceptionnelle à l'ETF pour l'élaboration et le suivi d'un volet de développement des ressources humaines (DRH) du programme d'aide de l'UE pour la Communauté

⁽⁷⁾ Celles-ci ont notamment inclus des conférences régionales dans la région méditerranéenne, en Europe orientale et en Asie centrale, et en Europe du Sud-est en 2005 et 2006, ainsi que la session plénière du forum consultatif «Skills for progress», tenue à Turin en juin 2006.

chypriote turque dans les régions de Chypre qui ne sont pas sous le contrôle de la République de Chypre. Une assistance sera également nécessaire pour surveiller le processus de réforme dans le secteur éducatif de la Communauté chypriote turque⁽⁸⁾.

Au cours de l'année, l'ETF continuera de s'adapter en vue de consolider sa gestion des connaissances et ses capacités organisationnelles pour servir les objectifs des instruments d'assistance extérieure.

Les actions de l'ETF dans le programme de travail 2008 sont organisées en trois grands axes d'action pour soutenir ses objectifs à moyen terme. Ces axes sont les suivants:

- soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation;
- communication globale sur les activités, les produits et services de l'ETF;
- apprentissage organisationnel: renforcement des connaissances et des systèmes de l'ETF en vue d'appuyer l'assistance communautaire.

GRAND AXE 1: SOUTIEN A LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION EN 2008

Le programme de travail 2008 de la Fondation confirme le recentrage sur les pays tel que souligné dans les perspectives à moyen terme pour la période 2007-2010. Les priorités de l'ETF et la répartition des efforts entre les pays avec lesquels elle travaille, resteront largement inchangées par rapport à 2007.

En 2008, les priorités de l'ETF et la répartition des efforts entre les pays avec lesquels elle travaille, resteront quasiment les mêmes par rapport à 2007. En 2008, l'ETF se consacrera aux thèmes transversaux qui contribuent à l'enseignement et la formation professionnels dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie. La Fondation soutiendra les cadres de qualifications, l'apprentissage tout au long de la vie, les capacités d'amélioration du fonctionnement du marché du travail et la gestion de la qualité des systèmes d'enseignement et de formation professionnels. Parmi les éléments clés du travail de l'ETF figurent la contribution du développement des compétences à la réduction de la pauvreté et au renforcement de l'égalité, ainsi que les capacités des parties prenantes impliquées dans le développement des ressources humaines, notamment les partenaires sociaux et les décideurs politiques.

Les opérations de l'ETF au titre de ce grand axe sont gérées au sein des cinq activités suivantes:

- Activité 1:** Contribuer au processus d'élargissement en soutenant la modernisation et la réforme du système éducatif, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et candidats potentiels
- Activité 2:** Apporter une contribution aux pays voisins par la coopération et le partenariat au niveau de la conception et la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources humaines
- Activité 3:** Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement des ressources humaines en Asie centrale
- Activité 4:** Soutenir la formulation de politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage
- Activité 5:** Assurer un soutien technique à la Commission européenne au titre du programme Tempus (programme de mobilité transeuropéenne pour l'enseignement supérieur) et le transfert progressif vers l'EAEAC⁽⁹⁾

⁽⁸⁾ Demande à confirmer.

⁽⁹⁾ L'EAEAC (*Education, Audiovisual and Culture Executive Agency*) est l'Agence exécutive «Éducation, Audiovisuel et Culture», basée à Bruxelles.

Activité 1: Contribuer au processus d'élargissement en soutenant la modernisation et la réforme du système éducatif, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et candidats potentiels

L'élargissement est une priorité majeure de la politique des relations extérieures de l'UE, et de l'ETF en sa qualité d'agence de l'UE. L'assistance de l'UE relative à l'élargissement est couverte par l'instrument d'aide de préadhésion (IAP). Deux groupes de pays bénéficient de l'IAP:

- les pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie)
- les pays candidats potentiels (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo (résolution n° 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies), Monténégro et Serbie).

Les pays candidats potentiels recevront de l'UE une assistance couvrant le développement institutionnel et la démocratisation, le développement économique et social, la coopération régionale et transfrontalière, l'alignement partiel sur l'acquis communautaire⁽¹⁰⁾, en particulier lorsque cette aide présente un intérêt mutuel pour l'UE et le pays bénéficiaire. Les pays candidats recevront une assistance similaire, et bénéficieront en outre d'une aide pour se préparer à la mise en œuvre des Fonds structurels et du Fonds de développement rural après l'adhésion, ainsi qu'à l'application totale de l'acquis communautaire.

L'un des principaux objectifs de la contribution de l'ETF au processus d'élargissement est de promouvoir l'appropriation et la responsabilité nationale de la définition et mise en œuvre de l'assistance dans les pays candidats et candidats potentiels. C'est une caractéristique importante de l'instrument d'aide de préadhésion.

Les objectifs de la Fondation pour 2008 visent à favoriser le processus d'élargissement de l'UE par:

- le soutien à la Commission européenne pour la définition et le déploiement de l'assistance extérieure en faveur du développement des ressources humaines dans l'instrument d'aide de préadhésion;
- le soutien de la réforme de l'enseignement et de la formation en renforçant les capacités des pays partenaires dans des domaines convenus.

Le niveau du soutien de l'ETF suivra un modèle similaire à celui de 2007, la Fondation accordant la priorité aux trois pays candidats (Croatie, Turquie et ancienne République yougoslave de Macédoine) ainsi qu'à l'Albanie et au Kosovo (résolution n°1244)⁽¹¹⁾ en 2008.

Les défis en matière de réforme dans la région

Le développement du capital humain est l'un des principaux défis à relever dans le processus global de développement socioéconomique des pays candidats et candidats potentiels.

Tous les pays et territoires de l'Europe de Sud-est (hormis l'Albanie) ont réussi à réduire le pourcentage de personnes faiblement qualifiées dans les catégories d'âge les plus jeunes. Ce pourcentage reste néanmoins anormalement élevé, notamment par rapport à celui des nouveaux États membres.

De surcroît, les pays et territoires de la région n'ont pas suffisamment de compétences de haut niveau pour créer et favoriser une croissance entraînée par l'innovation grâce à l'absorption et la génération de nouvelles technologies. Les principaux défis se rapportent à la nécessité de moderniser les services d'emploi et de développer des mesures favorisant le retour à l'emploi des personnes. Cela s'inscrit dans un cadre de besoins plus vaste d'élaboration de politiques qui favoriseraient l'adhésion à la stratégie européenne pour l'emploi. D'autres défis concernent l'amélioration des taux de participation et d'achèvement des études et les mesures destinées à améliorer le taux de poursuite et la qualité des études.

⁽¹⁰⁾ L'acquis est l'ensemble des obligations et droits communs qui lient tous les États membres de l'Union européenne. Les pays candidats doivent accepter l'acquis pour pouvoir adhérer à l'Union européenne. <http://ec.europa.eu/enlargement>

⁽¹¹⁾ Aux termes de la résolution n° 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies: <http://daccess-ods.un.org/TMP/3427824.html>

Activités spécifiques au niveau national

Les actions de l'ETF prennent en compte les exigences de transparence en matière d'assurance qualité qui découlent des nouvelles évolutions du cadre européen de qualifications et du programme Éducation et formation 2010, de la facilitation de la contribution des partenaires sociaux à la politique de développement des ressources humaines et de la mise en œuvre des cadres de qualifications. Le soutien de la Fondation favorisera aussi le dialogue sur l'élaboration des processus d'accréditation et d'évaluation en matière d'éducation initiale et d'enseignement professionnel ainsi qu'au niveau du développement constant des réseaux d'enseignants et de formateurs. L'ETF se basera également sur les analyses du marché du travail qui ont été entreprises pour appuyer les analyses nationales pour les services de la Commission. L'un des éléments clés du travail de l'ETF en Europe de Sud-est sera de renforcer les capacités de gestion et administratives en matière de politique de l'emploi et de développer les options stratégiques dans le domaine de l'exclusion sociale. La Fondation échangera des connaissances et informations avec les partenaires clés de la région tels que la Banque mondiale, en consultation avec la Commission européenne, et coopérera également, le cas échéant, avec d'autres agences telles qu'Eurofound, dans le domaine du partenariat social. La poursuite de la coopération avec le Cedefop concernant les pays candidats constitue un autre élément clé du travail de la Fondation. Cette dernière soutiendra également l'implication des pays candidats et candidats potentiels dans les activités entreprises au titre de la présidence slovène, notamment la conférence prévue de la présidence slovène sur l'impact social de l'éducation. Les activités par pays candidats et candidats potentiels sont décrites ci-après.

Pays candidats

Croatie

En Croatie, la Fondation soutiendra le développement de la capacité d'élaboration de politiques efficaces en matière d'enseignement, de formation (avec le cadre croate de qualifications), d'emploi et d'insertion sociale. En même temps, il convient de renforcer la capacité de gestion et mise en œuvre des fonds⁽¹²⁾ du volet IV de l'IAP.

Un évènement important (éventuellement en coopération avec le Cedefop, la Banque mondiale et avec la participation de la Commission européenne) soulignera les questions relatives au développement des ressources humaines en rapport avec l'adhésion – liées au contenu du volet IV de l'IAP. Cela sera suivi par des contributions – principalement du personnel de l'ETF et des experts locaux – visant à encourager le développement et l'instauration d'un cadre national de qualifications, à établir un conseil national de la formation professionnelle et à soutenir les conseils sectoriels – dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans le contexte du renforcement des capacités et de la réforme de l'administration publique plus généralement, une étroite coopération avec d'autres parties prenantes est encore nécessaire pour éviter les chevauchements.

Étant donné que les conseils sectoriels perdront le soutien direct du programme CARDS 2003 (assistance communautaire à la reconstruction, au développement et à la stabilisation) d'ici fin 2008, il conviendra de s'assurer qu'il existe un consensus sur leur maintien. L'assistance de la Fondation visera aussi à faciliter la compréhension des objectifs du programme Éducation et formation 2010, à promouvoir l'engagement de la Croatie en matière d'analyse comparative, de compte rendu et de coopération régionale dans le cadre de la Charte européenne pour l'entreprise⁽¹³⁾, et à développer la gouvernance et les capacités administratives en matière de réforme et de gestion du changement relativement à la politique de l'emploi. Toutes les activités entreprises par l'ETF soutiendront directement, ou compléteront éventuellement le volet IV de l'IAP.

Un autre élément prévu pour 2008 sera la contribution de l'ETF à l'aide octroyée dans le cadre de l'IAP en matière de développement des ressources humaines, par l'intermédiaire du CODEF⁽¹⁴⁾ sur les questions de ressources humaines, établissant ainsi des liens entre les débats politiques et la programmation réelle et les projets entrepris. La Fondation continuera d'apporter son soutien à la Commission européenne en formulant des observations sur les documents relatifs à l'adhésion et en

⁽¹²⁾ Le volet IV de l'instrument de préadhésion couvre le développement des ressources humaines.

⁽¹³⁾ http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/charter_en.htm

⁽¹⁴⁾ Office central de stratégie du développement et de coordination des fonds communautaires (<http://www.strategija.hr>)

agissant directement à la demande de la délégation CE. La Croatie participera également aux activités de renforcement des capacités appuyées par l'ETF au niveau de l'organisation des processus d'apprentissage et d'enseignement, et de l'élaboration des options stratégiques de développement des ressources humaines dans le domaine de l'insertion sociale.

Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM)

Dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), la Fondation s'attachera en 2008 à aider la Commission européenne en lui fournissant des commentaires sur les documents de planification et de compte rendu relatifs à l'IAP, et en organisant à sa demande des ateliers de planification de projets, notamment concernant les fiches de projet de développement des ressources humaines en rapport avec l'IAP.

Au cours de l'année, l'ETF fournira des informations et des conseils sur les besoins supplémentaires en matière de développement des ressources humaines, abordant les spécifications des éléments livrables, les mises à jour de l'analyse nationale, les contributions au rapport d'avancement et la mise à jour annuelle du programme indicatif pluriannuel⁽¹⁵⁾, ainsi que le plan stratégique de développement des ressources humaines⁽¹⁶⁾. Toujours pour le compte de la Commission, l'ETF offrira un soutien adéquat à la Direction générale de l'emploi (DG EMPL) sur des questions relatives au développement des ressources humaines qui doivent faire l'objet d'une concertation avec la DG EMPL.

Comme pour l'assistance aux projets dispensée par l'ETF aux pays candidats et candidats potentiels, les actions de la Fondation dans le pays en 2008 impliqueront également un dialogue sur les objectifs du programme Éducation et formation 2010 de l'UE, la promotion de l'engagement de l'ARYM en matière d'analyse comparative, de compte rendu et de coopération régionale dans le cadre de la Charte européenne pour l'entreprise, ainsi que le développement de la gouvernance et des capacités administratives en matière de réforme et gestion du changement relativement à la politique de l'emploi.

Les contributions de l'ETF au renforcement des capacités des acteurs locaux seront axées sur la promotion de l'insertion sociale grâce à l'éducation, l'apprentissage entre pairs pour soutenir la réforme de la formation professionnelle (l'accent sera mis sur la formation des professeurs de l'enseignement professionnel et le développement scolaire) et le renforcement des capacités des partenaires sociaux et des acteurs de l'éducation en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de l'emploi.

Turquie

L'ETF soutiendra la Commission européenne en fournissant des commentaires sur les documents de planification et compte rendu concernant l'IAP, le processus d'évaluation conjointe et le JIM (*Joint Inclusion Memorandum*)⁽¹⁷⁾ et sur les fiches de projet de développement des ressources humaines relatives à l'IAP comme exigé par la Commission. L'ETF fournira également des informations actualisées et des conseils sur les besoins supplémentaires en matière de développement des ressources humaines et assistera la Commission en répondant à ses demandes spécifiques. Le travail de l'ETF en Turquie en 2008 continuera d'inclure la formulation de conseils stratégiques et le soutien au processus de réforme. Les principales priorités sont d'encourager le renforcement des capacités, l'apprentissage tout au long de la vie, la formation des enseignants et la politique de l'emploi.

Pour établir un lien entre les prochains projets communautaires et ceux déjà finalisés, la Fondation appuiera les discussions des parties prenantes nationales sur les documents stratégiques existants et

⁽¹⁵⁾ Le programme indicatif pluriannuel est un document de planification stratégique élaboré avec chaque pays et couvrant tous les volets pertinents de l'IAP.

⁽¹⁶⁾ Les programmes opérationnels sont mis en place dans le cadre des cinq volets de l'IAP par le pays bénéficiaire; ils comprennent la définition des mesures et des actions requises pour atteindre les objectifs et les priorités énoncés dans le programme indicatif pluriannuel.

⁽¹⁷⁾ Les documents d'évaluation conjointe sont convenus entre la Commission européenne et les pays candidats sur les défis majeurs à relever dans le domaine de la réforme du marché du travail et des politiques de l'emploi. Ils sont axés sur la nécessité de promouvoir et de gérer un changement structurel rapide afin d'établir un marché du travail flexible et adaptable. Le JIM (*Joint Inclusion Memorandum*) identifie et souligne les principales difficultés auxquelles est confronté le pays candidat dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il évalue les points forts et points faibles des politiques existantes et décrit les défis à relever à l'avenir et les priorités politiques.
http://ec.europa.eu/employment_social/employment_analysis/japs_en.htm

les modalités de mise en œuvre, y compris le soutien à la nouvelle Autorité pour la formation professionnelle⁽¹⁸⁾. L'ETF encouragera les initiatives sectorielles des partenaires sociaux visant à engager des discussions sur les stratégies et qualifications, notamment en promouvant une meilleure compréhension des thèmes découlant des objectifs du programme Éducation et formation 2010 de l'UE⁽¹⁹⁾. La Turquie participera également à une activité d'apprentissage entre pairs sur ces initiatives dans les pays candidats et en Serbie. La Fondation offrira un soutien au ministère du travail pour le développement de ses capacités administratives et la participation de la Turquie aux activités communautaires en matière d'enseignement et de formation, incluant le développement des réseaux de formation des professeurs.

Pays candidats potentiels

Albanie

L'ETF axera ses efforts en Albanie, en 2008, sur des initiatives spécifiques découlant des évolutions actuelles dans le secteur de l'enseignement et de la formation, notamment en travaillant avec les parties prenantes à la mise en place d'un cadre stratégique et sur les rôles que les différents acteurs peuvent jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. En 2008, l'accent sera mis sur les politiques d'accréditation et d'évaluation de la formation professionnelle qui sont désormais confiées à une agence nationale pour l'enseignement et la formation professionnels récemment établie. Les responsables politiques et les principales parties prenantes en Albanie devront renforcer leur capacité de planification stratégique en matière de développement des ressources humaines, améliorer le potentiel de coopération sur les questions transsectorielles, et être mieux préparés à définir les principaux domaines pouvant bénéficier des contributions de l'IAP relatives à l'amélioration du développement des ressources humaines.

L'assistance de l'ETF favorisera également la compréhension des objectifs du programme Éducation et formation 2010 de l'UE, et portera sur l'engagement de l'Albanie en matière d'analyse comparative, de compte rendu et de coopération régionale dans le cadre de la Charte européenne pour l'entreprise. L'Albanie participera aussi au développement de la gouvernance et des capacités administratives en vue de mener les réformes et la gestion du changement dans le domaine de la politique de l'emploi. En outre, l'Albanie sera impliquée dans les activités de renforcement des capacités appuyées par l'ETF au niveau de l'organisation des processus d'apprentissage et de la formation des enseignants et du dialogue visant à définir les options stratégiques de développement des ressources humaines dans le domaine de l'insertion sociale.

Kosovo (résolution n°1244 du Conseil de sécurité des Nations unies)

Au Kosovo (RCSNU n°1244), compte tenu du nouveau rôle de l'UE (qui remplace la Mission des Nations unies au Kosovo - UNMIK) et de l'opportunité d'entreprendre une vaste réforme du secteur éducatif, la Fondation devra sans doute déployer un haut niveau d'investissement en 2008. Une meilleure coordination des donateurs par le ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie, est susceptible d'accroître le soutien au secteur éducatif, par exemple dans le cadre de sa stratégie d'enseignement pré-universitaire.

La Commission européenne risque de lancer une évaluation des besoins - en partenariat avec le ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie, et d'autres donateurs afin d'orienter les futures actions de soutien en faveur de l'enseignement primaire/secondaire. L'ETF pourrait être conviée à prendre part à l'évaluation des besoins qui sera peut-être effectuée pour l'ensemble du secteur ou pour des sous-secteurs spécifiques du système éducatif. L'Agence européenne de reconstruction et la Commission discutent actuellement avec l'ETF, le ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie, et d'autres donateurs et parties prenantes, au sujet de la planification et des bénéficiaires de cette assistance. L'aide de l'ETF impliquera également de favoriser la compréhension des objectifs du programme Éducation et formation 2010 de l'UE, la promotion de l'engagement du Kosovo en matière d'analyse comparative, de compte rendu et de coopération régionale dans le cadre de la Charte européenne pour l'entreprise, ainsi que le développement de la

⁽¹⁸⁾ Acte réglementaire de «l'autorité de qualification professionnelle» n° 5544 (MYKK) 210906, Bulletin officiel, 26312.
<http://svet.meb.gov.tr/svet/news/mainmenu/news.htm>

⁽¹⁹⁾ http://ec.europa.eu/education/policies/2010/et_2010_en.html

gouvernance et des capacités administratives en matière de réforme et de gestion du changement relativement à la politique de l'emploi. Le Kosovo participera également aux activités de renforcement des capacités appuyées par l'ETF au niveau de l'organisation des processus d'apprentissage et de la formation des enseignants, et de l'élaboration des options stratégiques de développement des ressources humaines dans le domaine de l'insertion sociale.

Serbie

Le renforcement du partenariat social en matière de développement des ressources humaines sera un thème transversal dans l'assistance dispensée par l'ETF en Serbie en 2008. L'ETF aidera les services de la Commission à renforcer le dialogue social en matière de développement des ressources humaines, à leur demande. Le partenariat social jouera un rôle essentiel dans les différents projets du programme de travail 2008 (services à la Commission, gouvernance en matière de développement des ressources humaines, insertion sociale). Le soutien apporté par l'ETF pour renforcer la capacité des partenaires sociaux de contribuer au développement des ressources humaines aura un effet multiplicateur.

L'ETF organisera un certain nombre d'ateliers de sensibilisation, d'évaluation des besoins de renforcement des capacités et de promotion du rôle des conseils économique et social aux niveaux national et local. La Fondation facilitera également la compréhension des objectifs du programme Éducation et formation 2010 de l'UE, et appuiera le dialogue sur les cadres nationaux de qualifications, la promotion de l'engagement de la Serbie en matière d'analyse comparative, de compte rendu et de coopération régionale dans le cadre de la Charte européenne pour l'entreprise, ainsi que le développement de la gouvernance et des capacités administratives en matière de réforme et de gestion du changement relativement à la politique de l'emploi. La Serbie participera aux activités de renforcement des capacités appuyées par l'ETF au niveau de l'organisation des processus d'apprentissage et de la formation des enseignants, et de l'élaboration des options stratégiques de développement des ressources humaines dans le domaine de l'insertion sociale.

Monténégro

Au Monténégro, le développement du cadre national de qualifications (qui inclut les questions d'assurance qualité dans le système éducatif) sera la principale ligne de réforme pour la durée du programme IAP avec un soutien semestriel potentiel des fonds IAP qui dépendra des objectifs et performances globales des programmes antérieurs. En se basant sur le soutien qu'elle a apporté aux développements du cadre national de qualification en 2005-2006 et notamment sur la commission nationale sur le cadre de qualifications nommée par le ministère de l'éducation et des sciences en 2006, la Fondation encouragera les autorités nationales dans leurs efforts pour élaborer un système national de qualifications aligné sur le cadre européen de qualifications. L'assistance de l'ETF couvrira également la promotion d'une meilleure compréhension de l'implication des objectifs du programme Éducation et formation 2010 de l'UE pour le Monténégro, l'engagement du Monténégro en matière d'analyse comparative, de compte rendu et de coopération régionale dans le cadre de la Charte européenne pour l'entreprise, ainsi que la participation aux activités de renforcement des capacités appuyées par l'ETF au niveau de l'organisation des processus d'apprentissage et de la formation des enseignants, et de l'élaboration des options stratégiques de développement des ressources humaines dans le domaine de l'insertion sociale.

Bosnie-Herzégovine

Les activités de la Fondation en Bosnie-Herzégovine en 2008 contribueront aux efforts existants destinés à améliorer la gouvernance en Bosnie-Herzégovine, ainsi que ses systèmes de développement des ressources humaines. L'accent sera également mis sur le renforcement du rôle et des capacités des partenaires sociaux et des ministères compétents, et sur l'amélioration de la coopération interministérielle en matière de développement des ressources humaines afin de soutenir la mise en œuvre du programme indicatif pluriannuel, et donc les priorités à moyen terme de l'accord de partenariat européen. L'assistance de l'ETF favorisera également la compréhension des objectifs du programme Éducation et formation 2010 de l'UE, la promotion de l'engagement de la Bosnie-Herzégovine en matière d'analyse comparative, de compte rendu et de coopération régionale dans le cadre de la Charte européenne pour l'entreprise, ainsi que le développement de la gouvernance et des capacités administratives en matière de réforme et de gestion du changement relativement à la politique de l'emploi. La Bosnie-Herzégovine participera également aux activités de renforcement des

capacités appuyées par l'ETF au niveau de l'organisation des processus d'apprentissage et de la formation des enseignants, et de l'élaboration des options stratégiques de développement des ressources humaines dans le domaine de l'insertion sociale.

Activité 2: Apporter une contribution aux pays voisins par la coopération et le partenariat au niveau de la conception et la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources humaines

La région voisine de l'Union européenne regroupe toute une gamme de pays, couvrant au moins trois sous-régions intéressantes: l'Europe de l'est, le Sud Caucase et la région méditerranéenne.

L'assistance extérieure apportée à cette région s'inscrit dans le cadre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) qui vise à faciliter une meilleure intégration des pays de la région dans le marché intérieur de l'UE.

Dans la région des pays voisins de l'Union européenne couverte par l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) en 2008, les objectifs de l'ETF sont de:

- aider à soutenir les services de l'UE dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre des politiques extérieures en apportant une contribution au cycle de projet, en particulier dans la préparation et la conception des interventions sectorielles au besoin;
- appuyer les capacités des pays partenaires dans le cadre de la conception, la mise en œuvre et le suivi de la réforme des systèmes de développement des ressources humaines.

Le soutien de l'ETF sera similaire à celui apporté en 2007 avec un accent plus marqué sur l'Égypte, le Maroc et la Jordanie pour la région méditerranéenne et l'Ukraine, la Moldavie et le Caucase. La délégation CE en Syrie a fait un certain nombre de demandes d'aide pour 2008, afin de mettre en œuvre les activités prévues dans le programme indicatif 2007-2010. La Tunisie, l'Algérie, la Russie, l'Autorité palestinienne, le Belarus, le Liban et Israël recevront un soutien conformément aux demandes de la Commission européenne et aux priorités actuelles des projets. En 2008, le soutien apporté par l'ETF reflètera les demandes croissantes de la Commission européenne et des parties prenantes des pays partenaires pour une assistance dans la conception et la mise en œuvre de politiques.

Défis liés à la réforme dans la région

Au sein de la région voisine, les systèmes d'enseignement et de formation sont souvent centralisés et dirigés par les gouvernements. Une plus grande autonomie des écoles et des établissements d'enseignement, un dialogue plus approfondi avec les parties prenantes, ainsi que des partenariats sociaux à différents niveaux des systèmes d'enseignement et de formation professionnels sont autant de facteurs clés pour la réussite de la réforme dans la région.

Beaucoup de pays de la région méditerranéenne et certains pays d'Europe de l'est ont entamé une réforme sectorielle partielle ou complète de leur système d'enseignement et de formation. Dans ces régions, la réforme est liée aux cadres politiques plus vastes de la croissance économique et de l'emploi. Les relations entre l'investissement dans l'enseignement et la croissance économique sont devenues de plus en plus importantes alors que les investissements très élevés réalisés dans l'enseignement et la formation ne se sont pas encore traduits par des niveaux d'emploi supérieurs ou par la réduction de la pauvreté. En outre, le défi démographique dans la plupart des pays méditerranéens, les taux de chômage à la hausse dans toute la région voisine, ainsi que la mobilité internationale de la main-d'œuvre, tout ceci appelle à une plus grande efficacité des politiques de l'emploi et du marché du travail. Il s'avère de plus en plus nécessaire de concevoir des stratégies globales et intégrées dans la région, qui permettent de relier différents domaines politiques au secteur des ressources humaines. En 2007, cela a été illustré par l'élaboration de documents de programmation au niveau national et régional pour les pays voisins dans lesquels l'enseignement et la formation est considéré comme un domaine d'intervention prioritaire au cours de la période de programmation à venir (2007-2010).

Activités spécifiques au niveau national

En vue de renforcer l'apprentissage politique dans toute la région et conformément aux nouvelles tendances en matière d'assistance extérieure⁽²⁰⁾, l'ETF continuera de promouvoir l'échange de

⁽²⁰⁾ Dans les conclusions de la conférence EuroMed des ministres des affaires étrangères à Tampere en décembre 2006, les ministères considèrent «que la politique européenne de voisinage est un instrument important qui contribue à renforcer et à compléter le processus de Barcelone ...». La CE a publié en avril 2007 une communication sur «La synergie de la mer

bonnes pratiques entre pays de la région lorsque cela peut permettre de renforcer les processus de développement nationaux. Cela sera le cas du projet régional MEDA-ETE⁽²¹⁾ mais également d'autres initiatives de l'ETF telles que le projet de cadre national de qualifications (CNQ) et les enquêtes sur les compétences et l'emploi menées dans le cadre de l'initiative sur la synergie de la mer Noire⁽²²⁾. Ces enquêtes étudieront entre autres des questions liées à la mobilité et à la migration. L'ETF intensifiera également ses relations avec les institutions partenaires d'EuroMed et les services concernés de la CE afin de garantir que son analyse peut alimenter le dialogue régional structuré du processus de Barcelone⁽²³⁾.

Égypte

En Égypte, l'ETF continuera de fournir des conseils à la délégation CE sur la réforme du secteur de l'enseignement et la formation professionnels et techniques et soutiendra les autorités égyptiennes sur des aspects clés de la réforme globale tels que l'orientation professionnelle, les CNQ, une fonction d'observatoire ainsi que la contribution au développement de stratégies et au renforcement des capacités des institutions (comme le Conseil suprême pour le développement des ressources humaines). L'ETF fournira des conseils politiques et techniques pour la mise en œuvre et le suivi de la réforme au niveau national ainsi que pour la promotion des activités de l'Égypte sur la charte EuroMed pour l'entreprise. Par ailleurs, une assistance importante sera également fournie dans le cadre du projet régional MEDA-ETE. À la demande de la délégation CE, l'ETF mènera la seconde évaluation sur l'état d'avancement de la réforme de la formation professionnelle et la contribution du projet MEDA dans ce cadre ainsi qu'un travail préparatoire pour un soutien financier dans le domaine de l'enseignement et la formation. En partenariat avec les autorités italiennes et la Banque mondiale, l'ETF envisage également une autre analyse des besoins en compétences par secteur et des questions relatives à la mobilité dans le cadre du suivi du projet de l'ETF sur la migration et le développement des ressources humaines de 2006-2007.

Maroc

Au Maroc, l'ETF se concentrera sur le renforcement des capacités et des outils pour l'analyse stratégique et le suivi de la réforme dans la perspective d'interventions sectorielles futures. Le soutien d'une stratégie en faveur des cadres nationaux de qualifications se poursuivra tout au long de l'année 2008. L'ETF fournira également des conseils politiques et techniques pour soutenir la mise en œuvre et le suivi de la réforme au niveau national. Conformément au projet d'assistance de l'ETF pour le groupe de pays MEDA de la région de voisinage, l'ETF encouragera également l'adhésion du Maroc à la charte EuroMed pour l'entreprise et lui fournira un soutien au besoin dans le cadre du projet régional MEDA-ETE.

Jordanie

En 2008, l'ETF doit achever les actions débutées en 2005 en Jordanie pour aider la délégation CE dans la conception d'un programme de soutien à la politique sectorielle. L'ETF poursuivra le renforcement des capacités nationales pour la mise en œuvre et le suivi de la réforme et fournira des conseils sur les principaux domaines de réforme tels que le CNQ, l'orientation professionnelle et le partenariat social. L'ETF consolidera également la fonction d'observatoire national et encouragera l'engagement de la Jordanie vis-à-vis de la charte EuroMed pour l'entreprise⁽²⁴⁾. Elle fournira également un soutien à la Jordanie au besoin dans le cadre du projet régional MEDA-ETE.

Noire – une nouvelle initiative de coopération régionale» afin d'examiner la façon dont la coopération sur la PEV Est pourrait être renforcée. http://www.euromed-seminars.org.mt/archive/ministerial/viii-Tampere_Conclusions.pdf

⁽²¹⁾ ETE est un projet régional mené dans le cadre du programme MEDA sous la responsabilité de la Commission. L'ETF a été invitée à mettre en œuvre le projet. <http://www.meda-ete.net/>

⁽²²⁾ La synergie de la mer Noire est une stratégie régionale de coopération qui vient compléter la politique européenne dans la région inscrite dans la stratégie de préadhésion avec la Turquie, la PEV et le partenariat stratégique avec la Russie. Sa principale tâche est le développement de la coopération avec la région de la mer Noire mais également entre la région dans son ensemble et l'Union européenne. http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/com07_160_en.pdf

⁽²³⁾ Le processus de Barcelone prône le développement d'un partenariat stratégique avec chacun des pays de la région MEDA. Il couvre trois objectifs principaux: 1. la définition d'un espace commun de paix et de stabilité, 2. la construction d'une zone de prospérité partagée grâce à un partenariat économique et financier et à l'établissement progressif d'une zone de libre échange, 3. le rapprochement entre les peuples. http://ec.europa.eu/external_relations/euromed/

⁽²⁴⁾ La charte EuroMed présente les principes communs sur lesquels les partenaires méditerranéens peuvent baser leurs politiques vis-à-vis des entreprises. L'objectif est de créer un environnement favorable aux investissements et au

Ukraine

En Ukraine, l'ETF continuera d'appuyer la délégation CE dans son initiative conjointe avec la Banque mondiale pour soutenir le processus national de conception d'une stratégie globale de développement des compétences. En 2007, une note conceptuelle a été rédigée suite à une série d'ateliers participatifs. En 2008 et à partir des questions clés soulevées par la note conceptuelle, le soutien sera axé sur le développement de scénarios de réforme. Le projet de CNQ étayera ce processus. Dans le contexte de l'initiative sur la synergie de la mer Noire, l'ETF mènera une étude sur l'emploi qui peut contribuer aux activités de la DG Emploi et de la DG Relations extérieures. Le projet sur les compétences et la migration lancé en 2007 sera finalisé et diffusé en 2008.

Moldavie

En Moldavie, si l'intérêt des autorités nationales est confirmé, l'accent sera placé sur la fourniture de conseils aux services de la CE (EuropeAid et délégation CE) et les parties prenantes nationales pour un diagnostic du secteur du développement des ressources humaines et des recommandations en termes d'interventions sectorielles possibles à l'avenir. Dans le cadre de l'initiative sur la synergie de la mer Noire, l'ETF mènera une étude sur l'emploi qui peut contribuer aux activités de la DG Emploi et de la DG Relations extérieures.

Caucase

La région continue d'être une priorité pour la CE. Au terme d'année de travail intensif en Arménie pour soutenir la délégation CE responsable et EuropeAid dans la conception de deux interventions sectorielles dans le domaine du développement des ressources humaines, l'ETF continuera d'apporter un soutien ponctuel à la délégation CE responsable avec un état des lieux de la réforme sectorielle dans le pays. L'ETF poursuivra le déploiement de ressources sur le projet de cadre national de qualifications en **Géorgie**, en **Azerbaïdjan** et en **Arménie** pour susciter le débat sur la réforme sectorielle et encouragera le dialogue social en particulier. Dans le contexte de l'initiative sur la synergie de la mer Noire, l'ETF mènera une étude sur l'emploi dans chacun des trois pays, qui peut contribuer aux activités de la DG Emploi et de la DG Relations extérieures.

Syrie

En Syrie, la CE a accordé une très grande priorité à la réforme des systèmes d'enseignement et de formation dans les programmes indicatifs nationaux 2007-2010. L'ETF apportera son soutien à la délégation CE sur deux projets/programmes spécifiques. Le premier est un projet déjà approuvé de l'IEVP sur l'enseignement secondaire supérieur dans le cadre duquel l'ETF doit fournir son expertise sur les liens entre la formation professionnelle et l'enseignement secondaire supérieur général englobant entre autres, les questions d'orientation professionnelle et de formation des enseignants qui seront des domaines d'intérêt commun entre les deux «sous-systèmes». Le second projet/programme est lié à la réforme de la formation continue. L'ETF a été appelée par la délégation CE à commencer à préparer le terrain pour ce futur projet qui devrait être financé en 2010. Pour 2008, l'ETF a été invitée à sensibiliser les entreprises et la communauté universitaire syriennes sur l'importance d'une approche de l'apprentissage tout au long de la vie, la revalorisation continue des compétences, etc. Enfin, dans le cadre du soutien à la promotion du développement des activités, l'ETF a été invitée par la délégation à coopérer avec le centre syrien d'entreprises et d'affaires (*Syrian Enterprise and Business Centre - SEBC*) afin d'améliorer et d'accroître la compréhension de l'importance du développement des compétences liées à l'esprit d'entreprise. Il a été spécifiquement demandé à l'ETF de fournir des informations actualisées sur la situation de l'UE et le débat international sur la question et de favoriser l'échange d'expériences des nouveaux États membres et des pays candidats. L'ETF poursuivra également le projet actuel de fonction d'observatoire afin de mettre en place des systèmes d'information fiables sur le développement des ressources humaines. L'ETF assurera enfin la promotion de la charte EuroMed pour l'entreprise et fournira un soutien approprié dans le cadre du projet régional MEDA-ETE.

Tunisie

En Tunisie, l'ETF assurera la promotion de la charte EuroMed pour l'entreprise et fournira un soutien approprié dans le cadre du projet régional MEDA-ETE. La Fondation s'efforcera également de susciter les débats sur la réforme nationale en prenant les cadres de qualifications nationaux comme point de départ des discussions.

Algérie

En Algérie, l'ETF assurera la promotion de la charte EuroMed pour l'entreprise et fournira un soutien approprié dans le cadre du projet régional MEDA-ETE.

En **Israël**, au **Liban** et dans l'**Autorité palestinienne**, les activités de l'ETF répondront aux demandes spécifiques de la Commission européenne et encourageront l'engagement en faveur de la charte EuroMed pour l'entreprise, sous la tutelle de la DG Entreprise. L'ETF fournira également un soutien dans le cadre du projet régional MEDA-ETE dont la Commission est responsable et dont l'ETF est l'organisme de mise en application.

En **Russie**, l'ETF apportera un soutien aux débats sur les cadres nationaux de qualifications. Globalement, les activités de l'ETF devraient s'accroître suite à l'évolution du cadre politique de coopération avec l'UE défini dans les quatre espaces communs. Pour le **Belarus**, les activités de l'ETF resteront limitées et basées sur les demandes de la Commission.

Outre sa gamme d'activités actuelles et dans le contexte de l'initiative sur la mer Noire, l'ETF prévoit la possibilité de mener des activités de suivi à l'issue de la conférence EuroMed sur l'emploi qui devrait se tenir en décembre 2007.

Activité 3: Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement des ressources humaines en Asie centrale

Conformément à sa perspective à moyen terme, l'ETF appuiera les cinq républiques d'Asie centrale qui bénéficieraient auparavant du programme Tacis et qui depuis 2006, font partie de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD). Le soutien apporté par l'ETF dans cette région suit un cadre adapté à la région dans son ensemble et aux ressources disponibles pour soutenir la réforme du développement des ressources humaines dans chacune des cinq républiques. Dans le cadre de ses activités liées à l'ICD, l'ETF met l'accent en particulier sur la coopération régionale et la consultation avec la Commission européenne et ses délégations dans chacune des républiques d'Asie centrale.

L'introduction de l'instrument de financement de la coopération au développement en Asie centrale en 2007 a marqué la priorité donnée à la réforme du système d'enseignement et de formation et en particulier de l'enseignement et la formation professionnels. La Commission européenne soutient à présent le développement des ressources humaines en Asie centrale via la réforme du système d'enseignement et de formation, notamment de l'enseignement et la formation professionnels, la modernisation de l'enseignement supérieur et le développement de compétences pour améliorer le niveau de vie et réduire la pauvreté. Afin d'optimiser le travail de l'ETF dans ces pays et à la demande de la délégation CE ou d'EuropeAid, l'ETF fournira un soutien direct aux services de la Commission pour identifier, formuler et revoir des projets mais aussi un soutien direct aux pays grâce à des conseils politiques spécifiques, des aides pour se préparer aux futurs programmes d'assistance communautaires et être à l'avant-garde des nouveaux domaines de développement tels que les relations entre compétences, emploi et migration. En 2008, l'ETF étudiera également comment les établissements professionnels au niveau local pourraient devenir un vecteur dans le processus de développement des compétences et dans le même temps, définir des améliorations au niveau du système d'enseignement et de formation professionnels qui devraient permettre d'impliquer les établissements.

En 2008, en Asie centrale et dans les pays couverts par l'instrument de financement de la coopération au développement, l'ETF:

- contribuera, à la demande des services de la Commission au renforcement des services de l'UE dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de ses politiques extérieures en apportant une contribution au cycle de projet;

- appuiera les capacités des pays partenaires dans le cadre de la conception, la mise en œuvre et le suivi de la réforme des systèmes de développement des ressources humaines.

Défis liés à la réforme

Dans les républiques d'Asie centrale, le débat bat son plein sur la façon de s'assurer que les systèmes d'enseignement et de formation sont prêts à relever les défis liés à la mondialisation et à faire face aux réalités diverses et variées des économies, des marchés du travail et des populations de la région.

Au **Tadjikistan**, l'enseignement et la formation professionnels ne sont plus de la compétence du ministère du travail et de la protection sociale mais désormais du ministère de l'éducation et le pays redéfinit actuellement le rôle de l'enseignement professionnel au sein du système global d'éducation. Le **Kazakhstan** a à nouveau mis l'accent sur l'enseignement et la formation en introduisant un programme national visant à développer l'enseignement et la formation professionnels. Grâce au soutien de la délégation CE et d'EuropeAid, le **Kirghizstan** a lancé les préparatifs pour une approche sectorielle des programmes en matière d'éducation. Cela comprend l'établissement d'un groupe de travail sur la politique nationale d'enseignement et de formation professionnels qui a commencé à préparer une politique globale pour l'enseignement professionnel et technique secondaire de base et post-secondaire. Dans le même temps, ces pays ont commencé à examiner comment le développement de compétences pouvait être davantage intégré aux initiatives de développement rural et local et le Tadjikistan s'est intéressé aux compétences et à l'emploi ainsi qu'aux relations avec la migration. Les projets Tacis continueront également de soutenir la réforme du système d'enseignement et de formation professionnels au **Kazakhstan** et en **Ouzbékistan**. Le **Turkménistan** a pris les premières mesures de base pour une redéfinition complète de son système éducatif dans la perspective de réintroduire un système comparable aux systèmes éducatifs des pays voisins et de l'UE et qui puisse être reconnu par ces derniers. Malgré les déclarations de début 2007 annonçant des changements majeurs du système d'enseignement et de formation au **Turkménistan**, l'ampleur de ces changements reste encore floue.

Principaux défis à relever pour ces pays:

- le développement des capacités institutionnelles pour améliorer l'organisation, le contenu et la qualité de l'enseignement et la formation;
- la nécessité d'atténuer les disparités entre l'offre et la demande de compétences, à travers le développement de systèmes d'enseignement et de formation complets susceptibles de répondre aux nouvelles qualifications requises à tous les niveaux;
- la contribution du développement des compétences dans l'amélioration de la compétitivité et l'amélioration des conditions de vie ainsi que la réduction de la pauvreté;
- l'élaboration de mécanismes permettant de promouvoir la formation pour adulte et d'introduire des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie;
- le rôle du développement des qualifications et des compétences pour l'emploi et les relations avec la migration.

Activités spécifiques

Au cours de l'année, l'ETF facilitera le débat politique sur les cadres nationaux de qualifications en tant que référence et source d'inspiration pour les débats et discussions politiques au niveau national sur le type et le rôle des cadres de qualifications pertinents au **Kazakhstan**, au **Kirghizstan**, au **Tadjikistan** et en **Ouzbékistan**. Une approche similaire sera adoptée pour faciliter le débat politique sur le développement des compétences pour la réduction de la pauvreté, notamment en associant l'expérience du travail mené sur le terrain au **Kazakhstan**, au **Kirghizstan** et au **Tadjikistan** sur l'établissement de partenariats pour le développement de compétences, les discussions politiques nationales sur les compétences et la pauvreté et les échanges régionaux et l'évaluation par des pairs des lignes directrices politiques nationales pour chacun des trois pays.

Au **Tadjikistan**, en coordination avec la délégation CE et son programme de renforcement des capacités avec le ministère du travail et de la protection sociale, l'ETF discutera du développement

des compétences pour l'emploi et de ses relations avec la migration dans la perspective d'améliorer la base de connaissances dans le pays sur les relations entre le développement des qualifications et des compétences, l'emploi et la migration pour contribuer à l'élaboration de politiques futures.

L'ETF partagera également son expérience avec d'autres donateurs et en particulier, en consultation avec la Commission européenne, s'engagera avec la Banque mondiale tant au **Kazakhstan** qu'au **Tadjikistan**. À la demande de la Commission européenne, l'ETF partagera également son expérience sur les questions liées au développement des ressources humaines avec d'autres pays. Cela peut comprendre l'apport d'expertise sur les politiques d'enseignement et de formation professionnels en soutien du projet géré par l'UNESCO d'enseignement et de formation professionnels en **Irak** qui a débuté en 2007 et se poursuivra en 2008.

Activité 4: Soutenir la formulation des politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage

Le programme d'innovation et d'apprentissage de l'ETF améliore le développement continu des stratégies de développement des ressources humaines dans les pays partenaires. Il veille à ce que l'ETF soutienne la Commission européenne en fournissant une tribune aux débats internationaux et un point de référence pour analyser et exploiter les expériences de développement des ressources humaines dans les pays partenaires. Ce programme est soutenu par les processus de gestion du savoir qui intègrent les activités de l'ETF dans le cadre de ses grands domaines d'action: création de réseaux, conseil aux parties prenantes des pays partenaires, coopération avec les agences de développement internationales, développement continu du personnel et communication externe. Le programme d'innovation et d'apprentissage:

- facilite le dialogue et les débats internationaux entre l'UE et les pays partenaires sur les stratégies et innovations liées au développement des ressources humaines;
- formule des conseils en stratégie politique fondés sur l'expérience dans les principaux domaines traités par l'UE et les pays partenaires; et
- conçoit et diffuse des méthodologies et outils qui aident les parties prenantes et responsables politiques des pays partenaires à concevoir des politiques des ressources humaines pouvant bénéficier des programmes d'assistance extérieure de l'UE.

Chaque année, le programme d'innovation et d'apprentissage permet de réaliser des analyses afin de recueillir des expériences et des informations sur la façon dont les principaux thèmes politiques sont traités dans les pays partenaires. Les projets d'innovation et d'apprentissage sont menés sur 18 mois environ et les expériences acquises permettent d'apporter des conseils aux pays partenaires et à la Commission européenne. Cela fournit également une base solide aux contributions de l'ETF pour la stratégie de la DG EAC en matière de relations extérieures. Le programme d'innovation et d'apprentissage appuie aussi la coopération avec d'autres agences internationales.

En 2007, les analyses en matière d'innovation et d'apprentissage ont abouti à des publications sur des enseignements stratégiques et à des actions de diffusion fondées sur les travaux lancés en 2006 et achevés en 2007. Ces analyses couvrent des recherches à caractère stratégique dans les régions des pays en phase de préadhésion et pays voisins, notamment en Albanie, en Croatie, en Égypte, au Kosovo (RCSNU n° 1244), en Moldavie, au Maroc, en Russie, en Serbie et en Ukraine.

Les thèmes couverts par ces enseignements stratégiques sont les suivants:

- l'enseignement des compétences clés, telles que l'esprit d'entreprise dans le cadre de l'apprentissage continu des jeunes et des adultes,
- les implications des tendances en matière de migration entre pays partenaires et l'Union européenne pour l'élaboration de politiques en matière de formation professionnelle;
- la transition entre enseignement et formation professionnels et monde du travail; et
- l'évaluation de l'impact sur la formation professionnelle continue dans la région MEDA et en Russie.

En 2007, le programme d'innovation et d'apprentissage a lancé deux projets clés sur l'apprentissage politique et la gestion des connaissances. L'activité relative à l'apprentissage politique concerne les trois régions de l'ETF et consolide l'expérience acquise par l'ETF en matière d'apprentissage politique depuis 2003. Les résultats regroupent des éléments techniques et thématiques qui soutiennent le développement stratégique du développement des ressources humaines dans les pays partenaires ainsi que des outils politiques pour la conception et la mise en œuvre. Le projet viendra renforcer le programme d'assistance extérieure de l'UE avec une série de contributions techniques aux processus de facilitation et de mise en œuvre politique.

Le projet actuel d'apprentissage politique représente un investissement important dans le cadre de la mise en place d'approches reconnues de la facilitation politique dans les pays partenaires. En 2008, il est proposé d'ajouter à ces approches un processus d'examen de la politique au niveau national qui renforcera les évaluations de l'ETF sur les informations et les analyses politiques. Ce projet viendra aussi asseoir l'image de l'ETF en tant que centre d'expertise international en matière de politiques de développement des ressources humaines dans les pays en transition.

L'objectif est de consolider la capacité de l'ETF à évaluer les systèmes/politiques d'enseignement et de formation des pays partenaires et d'étudier l'aptitude de ces systèmes à soutenir les principales politiques de développement liées à l'équité, l'emploi et la compétitivité. La méthodologie se basera sur les principales approches de l'ETF élaborées depuis 2003 autour de l'apprentissage politique, les approches participatives et l'apprentissage entre pairs. Elle reposera également sur la structure analytique qui a vu le jour autour de l'apprentissage tout au long de la vie et la politique de l'emploi, qui font le lien entre l'enseignement et la formation et la compétitivité, l'emploi et l'égalité sociale.

Ces activités seront reprises en tant qu'objectif du projet actuel de gestion des connaissances dont les principaux efforts sont axés sur l'échange interne de connaissances et la consolidation de l'expertise existante.

Il devrait en résulter une politique de développement des ressources humaines et un cadre d'évaluation du système pouvant être adapté aux spécificités des pays partenaires ou selon le contexte de l'évaluation. L'initiative s'inspirera des différentes approches analytiques utilisées par l'ETF au cours de ces dernières années et par les principales organisations internationales et donateurs. Ces activités comprendront une analyse comparative restreinte des approches de l'ETF avec d'autres organes de l'UE et en matière d'aide au développement. Le cadre de travail sera testé pendant le reste de la perspective à moyen terme.

En 2008, l'ETF débutera un nouveau cycle d'innovation et d'apprentissage pour la période 2008-2009 avec trois nouvelles analyses couvrant la contribution de l'enseignement et la formation professionnels à l'égalité et l'équité, la compétitivité et l'employabilité. Le cycle du programme d'innovation et d'apprentissage sera axé sur les pays couverts par les instruments de préadhésion et de voisinage et renforcera la capacité de l'ETF à contribuer à l'assistance communautaire. Ces nouvelles analyses en matière d'innovation et d'apprentissage qui s'achèveront en 2009, couvriront:

- l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes dans l'enseignement et la formation et les liens avec l'accès au marché du travail des femmes;
- la contribution de la modernisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnels et des politiques au développement de la compétitivité; et
- les implications sur les politiques d'apprentissage tout au long de la vie et de formation dans trois pays partenaires de marchés de travail plus souples et la nécessité d'une plus grande sécurité et employabilité.

En 2008, l'ETF coopèrera avec la Banque mondiale sur l'analyse des données et des résultats produits dans le cadre du projet sur la migration qui a débuté en 2006 et s'est achevé en 2007. L'ETF coopèrera également avec Eurofound sur les questions de complémentarité et d'intérêt commun découlant des activités du programme d'innovation et d'apprentissage, par exemple, les relations entre les tendances de migration entre pays partenaires et l'Union européenne et leurs répercussions sur le développement de politiques sur la formation professionnelle et la contribution du développement des compétences sur la délocalisation d'entreprises dans les pays partenaires de la région voisine.

L'année 2008 sera également marquée par le lancement du nouveau conseil consultatif international de l'ETF, formé en 2007. Ce conseil consultatif répond aux recommandations de 2006 de la

Commission européenne invitant l'ETF à modifier le collège consultatif existant qui avait été établi dans le cadre du règlement fondateur de l'ETF. Le conseil consultatif international inclura des responsables politiques reconnus provenant d'horizons internationaux, et notamment des États membres de l'UE et des pays partenaires. Il contribuera au renforcement actuel de l'ETF en tant que centre d'expertise de l'UE en devenant un forum influent pour l'intégration des aspects politiques et techniques des travaux de l'ETF. Il soutiendra l'ETF en offrant:

- un retour d'informations et des orientations sur les politiques de développement des ressources humaines dans les pays partenaires; et
- des contributions techniques aux processus de facilitation politique entrepris par l'ETF dans les pays partenaires.

L'implication des différents pays partenaires et l'expérience de l'ETF permettent d'identifier des problèmes similaires dans plusieurs pays partenaires et de concevoir des politiques qui soient non seulement adaptées aux contextes locaux, mais facilitent en outre un meilleur apprentissage des solutions et de leurs limites, dans divers contextes. Cette approche fournira également une base plus solide pour diffuser le savoir-faire entre l'ETF d'une part, et les institutions communautaires et la communauté internationale du développement d'autre part.

Activité 5 Fournir une assistance technique à la Commission européenne pour le programme Tempus (programme de mobilité transeuropéenne pour l'enseignement supérieur)

La dernière phase du programme Tempus, Tempus III (2000-2006), s'achèvera durant les perspectives à moyen terme. Son successeur, Tempus IV est actuellement en préparation par les services de la Commission en étroite coopération avec toutes les parties prenantes concernées et le premier appel à candidatures pour le nouveau programme devrait être lancé au printemps 2008.

Tempus est lui aussi une source d'information sur les questions relatives à l'enseignement supérieur dans les pays partenaires. De nombreux projets sont notamment des exemples intéressants du rôle que les institutions de l'enseignement supérieur peuvent jouer en tant qu'acteurs du processus de réforme, ainsi que des politiques générales dans ce domaine à l'échelle des pays partenaires et des États membres de l'UE.

De nombreux pays partenaires Tempus, activement impliqués dans le processus de Bologne, définissent des éléments tels que les systèmes d'accumulation et de transfert d'unités de cours capitalisables, l'assurance qualité et la validation comme des priorités des projets Tempus. Dans ce contexte, l'ETF continuera à aider la Commission à analyser et promouvoir les réalisations et la valeur ajoutée de l'actuel programme Tempus.

Les informations générées par les nombreux projets et analysées dans le cadre d'un suivi actif (contrôle administratif et sur le terrain) aideront la Commission à préparer l'évolution future de Tempus et consolideront la base de connaissances de l'ETF au service de la Communauté.

L'objectif de l'ETF concernant l'assistance technique à Tempus est de soutenir l'exécution de la troisième phase du programme Tempus, en conformité totale avec les priorités et normes de la Commission et dans le respect du cadre réglementaire de l'ETF. Dans ce contexte, la priorité ira à la mise en œuvre des activités prévues dans les régions Tempus CARDS, Tacis et MEDA afin d'aider la Commission durant les dernières années de Tempus III. En outre, la Commission a demandé à l'ETF une assistance dans le cadre des activités préparatoires de Tempus IV.

D'après les hypothèses de planification actuelles, la gestion du programme Tempus relèvera à partir de mi 2008 de l'Agence exécutive pour l'éducation, l'audiovisuel et la culture à Bruxelles. L'ETF garantira le transfert des activités Tempus à l'Agence exécutive.

L'intervention de l'ETF s'adresse au cadre général du programme: infrastructure, ressources humaines et appui administratif à la mise en œuvre des différentes actions Tempus.

L'assistance offerte par l'ETF couvre l'ensemble du cycle du projet. Elle comprend donc la sélection, la gestion et le suivi des contrats, les informations et les publications, ainsi que tout le support informatique connexe.

Objectifs et résultats attendus pour Tempus

L'assistance fournie à la mise en œuvre du programme Tempus se conformera totalement aux priorités et normes de la Commission et respectera le cadre réglementaire de l'ETF.

Un soutien sera apporté dans le cadre de la première sélection du nouveau programme Tempus IV avec l'enregistrement, la vérification et une première évaluation des demandes de projet reçues.

Au cours de l'année 2008, le département Tempus assurera la gestion coordonnée de 750 projets Tempus en cours, avec des conseils relatifs au contenu suite à un contrôle préventif et des activités de suivi sur le terrain mais également le financement des contrats connexes, conformément à la convention de subvention et au règlement financier général.

La fourniture d'outils informatiques pertinents et la mise à niveau des systèmes d'information existants se poursuivront tout au long de l'année 2008. Par ailleurs, de nouvelles activités informatiques d'envergure sont prévues afin de répondre aux nouvelles caractéristiques du programme Tempus IV dans les bases de données Tempus existantes.

En ce qui concerne le soutien administratif général, le département Tempus de l'ETF assurera la gestion des conventions Tempus par une préparation et un suivi quotidiens des engagements, des activités de présentation de rapports et de surveillance, le contrôle et le paiement des factures, et des contacts réguliers avec des fournisseurs sous contrats cadres.

En étroite coopération avec la DG EAC et l'Agence exécutive pour l'éducation, l'audiovisuel et la culture, l'ETF assurera le transfert de toutes les activités Tempus à l'agence de Bruxelles.

GRAND AXE 2: COMMUNICATION D'ENTREPRISE (ACTIVITE 6)

En 2008, l'ETF poursuivra le développement de sa communication d'entreprise à l'attention des parties prenantes et des citoyens en fournissant des informations sur les questions clés afin que le rôle de l'ETF ainsi que le soutien qu'elle apporte dans le développement des ressources humaines dans le contexte des politiques de relations extérieures de l'UE, soit clairement compris par tous.

L'objectif global de la communication d'entreprise de l'ETF est de soutenir l'apprentissage politique et l'échange de connaissances dans la sphère de compétences de l'ETF et d'améliorer l'impact de l'assistance extérieure de l'UE en fournissant des informations sur les activités, les résultats et la valeur ajoutée de l'ETF. Les activités de communication et d'information viseront à influencer les développements en parvenant aux publics spécialisés de l'ETF: décideurs politiques, partenaires, experts et praticiens de l'enseignement et la formation professionnels tant au niveau européen que national.

Conformément aux initiatives de la Commission européenne en matière de communication avec les citoyens, les activités de l'ETF en 2008 seront également marquées par des efforts accrus en vue de communiquer les avantages du travail de l'ETF et sensibiliser davantage sur l'ETF et son rôle ainsi que sur l'UE en général parmi les citoyens de toute l'UE et notamment d'Italie, son pays hôte.

Pour être fructueuses, les activités d'information et de communication de l'ETF doivent être variées, visibles, proactives, régulières et transparentes. L'ETF doit se démarquer en tant qu'organe de l'UE ouvert aux décideurs politiques, aux autorités, aux organisations et au grand public. Les informations collectées doivent être mises à la libre disposition de la Communauté européenne.

La politique de communication de l'ETF doit fournir une gamme de services d'information, de communication et de publication équilibrée. En 2008, les priorités seront les suivantes:

- production et diffusion d'informations de grande qualité, en ligne et sur support papier sur les thèmes clés de l'ETF à un vaste public comprenant les décideurs politiques, les partenaires et les praticiens. De nouveaux outils seront développés pour des échanges d'informations réguliers avec les parties prenantes de l'ETF, notamment au niveau européen et dans les pays partenaires, avec l'annuaire de l'ETF, un magazine semestriel, des lettres d'informations électroniques, etc.;

- des actions de promotion ciblées lors de conférences, foires et expositions dans le domaine du développement des ressources humaines, de l'enseignement et la formation. Ces actions se concentreront sur la promotion du nouveau rôle de l'ETF et ses publications spécialisées considérées comme des publications phares par le comité de rédaction de l'ETF;
- une communication suscitant le dialogue et en face à face avec les principaux publics de l'ETF, dans le cadre de conférences, d'événements et de visites ainsi qu'une vaste couverture par la presse des activités de l'ETF et des thèmes liés à l'enseignement et la formation professionnels. Les activités de ce type comprendront en 2008 la promotion de manifestations autour du thème de l'Année européenne du dialogue interculturel, la coopération avec les présidences slovène et française de l'UE et la promotion du nouveau mandat élargi de l'ETF;
- il est prévu que le processus de refonte du règlement fondateur de l'ETF soit finalisé. L'ETF œuvrera donc à la promotion du nouveau règlement auprès des institutions européennes ainsi que des parties prenantes dans les pays partenaires.

GRAND AXE 3: APPRENTISSAGE ORGANISATIONNEL: RENFORCEMENT DU SAVOIR ET DES SYSTEMES (ACTIVITE 7)

En ce qui concerne les priorités de la gestion stratégique en 2008, l'ETF collaborera étroitement avec la Commission, les États membres et les pays partenaires afin d'appliquer les objectifs stratégiques inclus dans les perspectives à moyen terme pour la période 2007-2010. L'ETF consultera régulièrement les organes de la Commission, afin de veiller à ce que les services et l'expertise fournis soient conformes aux priorités des relations extérieures de l'UE et à toute modification de ses objectifs et fonctions susceptible de survenir après la révision du règlement fondateur de l'ETF prévue en 2007.

L'une des principales préoccupations de l'ETF, identifiée dans l'évaluation externe triennale de l'ETF menée par la Commission en 2006, sera de continuer de renforcer les liens entre ses priorités à moyen terme, son programme de travail annuel, ses plans nationaux et son rapport d'activité annuel. L'ETF devra impérativement améliorer en permanence la pertinence et la mesurabilité de ses objectifs et indicateurs dans les contextes où son action n'est qu'un facteur parmi d'autres.

En 2007, l'ETF a développé et entamé la mise en œuvre d'une nouvelle série d'indicateurs internes qui serviront de référence à l'ETF pour suivre ses progrès dans la réalisation des objectifs à moyen terme. L'année 2008 sera la première année complète de mise en œuvre de ces indicateurs et leur déploiement exigera une réponse organisationnelle couvrant tous les domaines d'activités.

Il est prévu que l'année 2008 soit également celle de l'adoption du nouveau règlement de l'ETF par le Parlement européen et le Conseil des ministres. Ce règlement formalisera les directions vers lesquelles l'ETF s'est orienté au cours de son adaptation au cadre des nouveaux instruments d'assistance extérieure.

Le cadre réglementaire de l'ETF évolue conformément aux changements plus généraux en cours dans les principales institutions de l'UE. Suite à la confirmation que le service d'audit interne (SAI) de la Commission européenne serait l'auditeur interne des agences, l'ETF adaptera son approche de l'audit interne. L'ETF espère pouvoir bénéficier en 2008 d'un nouveau rapport d'audit interne du SAI et verra dans ce cadre un certain nombre d'actions mises en œuvre pour traiter les domaines d'amélioration identifiés dans ce rapport, tout en poursuivant les activités déjà en cours, telles que celles liées à la cartographie des processus.

L'ETF s'attachera en outre à mieux respecter les évolutions récentes et actuelles de la réglementation de la fonction publique communautaire, notamment la directive sur la protection des données à caractère personnel, et à s'adapter à la mise à jour de la directive sur la passation des marchés publics et la révision du règlement financier cadre. Elle veillera enfin à se préparer à l'adoption d'un nouveau progiciel de gestion financière développé par la Commission européenne (suite ABAC, *Activity Based Accounting*). Par ailleurs, l'ETF compte prêter davantage attention à l'impact de ses

activités sur l'environnement et étudiera l'opportunité de prendre des mesures pour sa certification en tant qu'organisation EMAS (système communautaire de management environnemental et d'audit).

Autre aspect qui mobilisera des ressources dans toute l'organisation, le retrait progressif des activités Tempus et l'aide nécessaire pour clore et rapatrier les engagements de l'ETF dans le cadre de ce programme vers l'Agence exécutive pour l'éducation, l'audiovisuel et la culture.

Une attention accrue est accordée à l'évaluation et aux études d'impact, qu'il s'agisse des activités et projets de l'ETF ou du développement de son expertise sur le terrain. L'évaluation externe réalisée en 2005 a donné lieu à une communication de la Commission en 2006. L'ETF s'inspire des conclusions de cette évaluation externe, de même que de nouveaux rapports du service d'audit interne et de la Cour des comptes, pour définir et mettre en œuvre des plans d'action visant à améliorer son niveau de performance. Ces plans d'action et les rapports d'exécution ultérieurs, approuvés par le conseil de direction, sont communiqués aux institutions concernées.

En 2005, l'ETF a créé une structure organisationnelle plus flexible pour ses départements opérationnels. En 2007, elle a mis en place un modèle organisationnel adapté de ses activités de soutien administratif et de coordination. La consolidation du nouveau modèle organisationnel choisi pour le département administratif en 2007 sera étayée en 2008 par une évaluation des bénéfices obtenus et d'éventuelles adaptations seront mises en œuvre pour se concentrer sur une gestion des processus administratifs basée sur les risques et proportionnelle.

En 2007, l'ETF a commencé à collaborer avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail comme cela était prévu dans le programme de travail 2007. Cette coopération se traduit par des échanges d'informations et des participations conjointes à des conférences et autres activités. En 2008, l'ETF poursuivra également ses relations de travail avec le Cedefop et d'un point de vue administratif, avec des organes présents dans la même zone géographique, à savoir, l'Autorité européenne de sécurité des aliments à Parme et le Centre commun de recherche à Ispra.

Affectation EBA de toutes les activités de l'ETF	Personnel	Affectation EBA
P1. Soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation	69,0	12 198 000
Act. 1. Contribuer au processus d'élargissement en soutenant la modernisation et la réforme du système éducatif, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et candidats potentiels	19,3	3 272 000
Act. 2. Apporter une contribution aux pays voisins par la coopération et le partenariat au niveau de la conception et la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources humaines	18,9	3 224 000
Act. 3. Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement des ressources humaines en Asie centrale	5,9	1 076 000
Act. 4. Soutenir la formulation des politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage	12,9	1 976 000
Act. 5. Assistance technique Tempus	12,0	2 650 000
P2. Communication d'entreprise	9,0	1 068 000
P3. Apprentissage organisationnel: renforcement du savoir et des systèmes	52,0	4 718 000

Projets proposés pour la région IAP

Projets du programme de travail 2008 en soutien à l'assistance extérieure de l'UE dans le domaine de l'élargissement						
Référence	Projet	Objectif	Résultats escomptés	Implication pays	Fonds alloués au projet 2008	Durée prévue
IPA-08-01	Instrument de réponse aux demandes de la Commission	L'aide octroyée dans le cadre de l'IAP rend la perspective européenne plus concrète aux yeux des pays partenaires dans le domaine du DRH et contribue au développement socio-économique.	<p>Progrès réalisés par les pays candidats sur la voie de l'adhésion grâce à une meilleure contribution des politiques de DRH au développement socio-économique, y compris la coopération du pays candidat avec le Cedefop.</p> <p>Meilleure contribution des politiques de DRH au développement socio-économique dans les pays en phase de préadhésion.</p>	Tous (Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo (RCSNU n° 1244), ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie)	220 000	2007-2010
IPA-08-02	Éducation et formation 2010	Les décideurs politiques et parties prenantes dans la région ont un accès permanent aux informations systématiques relatives aux développements et objectifs du programme Éducation et formation 2010 de l'Union européenne ainsi qu'aux conseils concernant son application éventuelle aux stratégies de modernisation.	<p>Élaboration, avec l'ensemble des pays participant à cet instrument, de conseils relatifs aux implications du programme Éducation et formation 2010 de l'UE pour les stratégies de modernisation au sein du cadre de préadhésion.</p> <p>Mise au point de stratégies de diffusion avec les décideurs politiques et parties prenantes de tous les pays de l'IAP afin de fournir des informations sur le programme Éducation et formation 2010 qui soient ciblées sur les priorités de développement nationales.</p>	Tous (Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo (RCSNU n° 1244), ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie)	150 000	2007-2010

IPA-08-03	Insertion sociale ⁽²⁵⁾	Analyse et conseils pour les questions liées à l'insertion sociale, notamment les disparités urbaines/rurales et, si nécessaire, l'accès des minorités vulnérables et des PDI à l'enseignement et à la formation et à l'emploi et au développement socio-économique pour soutenir la préparation et la mise en œuvre des plans d'action nationaux en faveur de l'insertion ⁽²⁶⁾ .	Préparation de l'analyse et des conseils relatifs aux questions politiques liées à l'insertion sociale et à la facilitation de la planification des stratégies à assortir d'une aide à l'intention de tous les pays couverts par l'instrument IAP. Leçons tirées de l'expérience, notamment e celle des nouveaux États membres.	Tous (Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo (RCSNU n° 1244), ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie)	80 000	2007-2009
IPA08-04	Éducation à l'esprit d'entreprise	Les décideurs politiques et parties prenantes de l'ensemble des pays couverts par l'IAP ont accès aux informations sur les développements et objectifs de la Charte européenne des PME ⁽²⁷⁾ et produisent des données sur l'avancement des chapitres 1 et 4 de la Charte.	Préparation par chaque pays des données relatives aux progrès et au statut conformément aux objectifs de la Charte des PME afin de permettre des comparaisons entre pays et par rapport aux progrès et évaluations par l'UE des développements en matière d'éducation à l'esprit d'entreprise.	Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo (RCSNU n° 1244), ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie	80 000	2007-2009
IPA08-05	Apprentissage par les pairs en soutien aux processus de réforme de la formation professionnelle	Lancement d'un dialogue politique et de réexamens ainsi que d'une coopération régionale avec les décideurs politiques concernant des priorités politiques déterminées et identifiées par les pays conformément au cadre de leurs relations avec l'UE.	Identification des stratégies et actions basées sur l'analyse des défis politiques et pratiques internationales avec les décideurs politiques Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Serbie, Turquie , en vue de leur inclusion dans les plans d'assistance afin de traiter les priorités du secteur du DRH. Partage des informations et expériences en termes de développements internationaux avec les décideurs politiques de chaque pays.	Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Serbie et Turquie	80 000	2007-2010

⁽²⁵⁾ Cette activité s'appuiera sur les études menées par la DG EMPL pour la Turquie, la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine

⁽²⁶⁾ Demande directe de la DG ELARG

⁽²⁷⁾ Demande directe de la DG ENTR

IPA08-06	Gouvernance et capacités administratives dans le secteur de l'emploi	Prise de mesures de renforcement des capacités avec les parties prenantes et les décideurs politiques dans les pays candidats et candidats potentiels couverts par l'instrument IAP afin de renforcer les capacités administratives et la gouvernance dans les politiques d'emploi ⁽²⁸⁾ .	Renforcement des capacités des parties prenantes et décideurs politiques des pays candidats pour préparer la programmation, la mise en œuvre et la gestion des fonds sociaux européens, dans le cadre de la stratégie européenne pour l'emploi, en ce qui concerne les objectifs de la Communauté dans les domaines de l'insertion sociale, de l'enseignement et de la formation et de l'égalité hommes-femmes. Renforcement des capacités administratives au sein des pays candidats potentiels afin d'élaborer des politiques actives relatives au marché du travail.	Albanie, Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Serbie, Turquie	160 000	2007-10
IPA08-07	Apprentissage et enseignement	Lancement d'activités de renforcement des capacités et de mise en réseau en Albanie, en Bosnie-et-Herzégovine, en Croatie, en ancienne République yougoslave de Macédoine, au Monténégro, en Serbie et au Kosovo (RCSNU n° 1244) afin de renforcer l'expérience professionnelle en termes de formulation des politiques dans le domaine de la formation des enseignants et de l'organisation des processus d'apprentissage.	Renforcement par la Turquie, l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, la Croatie, l'ARYM, le Monténégro, la Serbie et le Kosovo (RCSNU n° 1244) de leurs capacités à identifier les problèmes à résoudre, les rôles que les parties prenantes des pays peuvent jouer, les actions spécifiques à entreprendre et les calendriers pour les atteindre dans le domaine de la formation des enseignants et de l'organisation des processus d'apprentissage.	Tous (Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Kosovo (RCSNU n° 1244), ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie)	60 000 (+100 000 du titre IV)	2007-2008
Total IAP					930 000 (+100 000 du titre IV)	

⁽²⁸⁾ Demande directe de la DG EMPL

Projets proposés pour la région voisine de l'Union européenne

Projets du programme de travail 2008 pour la coopération avec la région IEVP						
Référence	Projet	Objectif	Résultats escomptés	Implication pays	Fonds alloués au projet 2008	Durée prévue
ENPI-08-08	Instrument de réponse aux demandes de la Commission et de soutien à la réforme de l'enseignement et la formation professionnels au niveau national	Soutenir l'octroi d'une assistance communautaire aux pays partenaires dans le domaine du DRH.	<p>Identification et conception de possibilités pertinentes d'assistance en matière d'enseignement et de formation.</p> <p>Évaluation de la contribution de l'assistance à la réforme globale.</p> <p>Apport de l'analyse et des informations pertinentes en tant que contribution à l'assistance de l'UE.</p>	<p>Tous, en fonction des demandes de la Commission</p> <p>(Égypte, Jordanie, Maroc, Ukraine, Arménie, Moldavie, Syrie)</p>	180 000	2008-2010
ENPI-08-09	Instrument de réponse à la réforme politique du DRH dans les pays IEVP	Fournir des conseils pertinents et développer les capacités nationales pour la conception et la mise en œuvre de la réforme	<p>Apport de l'analyse et des informations pertinentes en tant que contribution à l'assistance de l'UE et à la conception de politiques nationales.</p> <p>Développement des capacités nationales pour la conception et/ou la mise en œuvre de la réforme du secteur.</p>	Égypte, Jordanie, Maroc, Arménie	200 000	2008-2009
ENPI-08-10	Éducation à l'esprit d'entreprise	Soutenir la DG Entreprise dans la mise en œuvre de la charte Euro-Med pour l'entreprise	<p>Conception et approbation de la méthodologie pour le suivi de l'avancement de la mise en œuvre de la charte.</p> <p>Fourniture d'une analyse sur les résultats de la mise en œuvre de la charte et les progrès réalisés par les pays partenaires à la CE et aux décideurs politiques EuroMed.</p> <p>Renforcement de la diffusion et des échanges d'expériences sur l'éducation à l'esprit d'entreprise entre l'ETF et les participants à la charte EuroMed.</p>	Région méditerranéenne	90 000	2007-2010

ENPI-08-11	Projet régional MEDA sur l'éducation et la formation pour l'emploi	Soutenir les partenaires MEDA dans l'élaboration de politiques pertinentes en matière d'enseignement technique et professionnel et de formation qui puissent contribuer à la promotion de l'emploi par le biais d'une approche régionale.	Renforcement des capacités nationales sur des thèmes spécifiques liés à la réforme de l'enseignement et de la formation; Consolidation d'un réseau permanent d'observatoires. Fourniture d'une analyse et d'informations utiles sur les questions pertinentes en matière de réforme de l'enseignement et de la formation, notamment l'apprentissage et la qualité. Renforcement de la diffusion et de l'échange d'expériences sur les questions liées à la réforme de l'enseignement et de la formation entre les États membres de l'UE, les pays partenaires et autres bailleurs de fonds.	Région méditerranéenne	80 000	2007-2010
ENPI-08-12	Cadre de qualifications national	Soutenir le débat national sur la réforme de l'enseignement et la formation en utilisant les qualifications nationales comme cadre stratégique de discussion	Conception des stratégies nationales sur l'établissement des CNQ. Conduite d'expériences pilotes dans certains pays. Renforcement de l'apprentissage entre pairs Réalisation d'actions de diffusion et de travail en réseau pour exposer les pays partenaires aux politiques de l'UE et les États membres aux bonnes pratiques des pays partenaires.	Russie, Ukraine, Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie, Maroc, Égypte, Jordanie, Tunisie ⁽²⁹⁾	230 000 ⁽³⁰⁾	2007-2009
ENPI-08-13	Fonction d'observatoire du DRH	Renforcer les capacités institutionnelles nationales dans les pays méditerranéens déterminés en vue de recueillir, traiter et analyser les informations pertinentes sur les questions liées à l'enseignement, la formation et l'emploi en vue d'une prise de décision éclairée.	Réalisation d'activités de renforcement des capacités des participants aux réseaux d'observatoires. Validation et mise en œuvre de la stratégie pour la fonction d'observatoire. Renforcement de l'échange régional d'expériences. Réalisation d'une analyse pilote.	Jordanie, Syrie, Égypte ⁽³¹⁾	50 000 ⁽³²⁾	2007-2009

⁽²⁹⁾ Ce projet se poursuit depuis 2005/06

⁽³⁰⁾ Quelque 150 000 € supplémentaires seront fournis par le fonds fiduciaire italien pour les activités dans la région méditerranéenne

⁽³¹⁾ Ce projet se poursuit depuis 2003/04

⁽³²⁾ Quelque €100 000 supplémentaires seront fournis par le fonds fiduciaire italien

<p>ENPI-08-14 NOUVEAU PROJET</p>	<p>Études sur l'emploi</p>	<p>Fournir une analyse pertinente sur le développement et la création de capital humain et la façon dont il est affecté au marché du travail.</p>	<p>Conception et adoption d'une méthodologie avec les services de la CE concernés</p> <p>Réalisation d'études nationales et discussions avec les parties prenantes nationales et les services de la CE concernés</p> <p>Diffusion des informations concernant les événements IEVP intéressants</p> <p>Rapport transnational et dialogue avec les parties prenantes</p> <p>Suivi de la conférence sur l'emploi Euro-Med 2007 (AC)</p>	<p>Ukraine, Moldavie, Caucase⁽³³⁾</p>	<p>100 000</p>	<p>2008-2009</p>
<p>TOTAL IEVP</p>					<p>930 000</p>	

⁽³³⁾ En consultation avec la DG EMPL

Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement des ressources humaines en Asie centrale

Activités du programme de travail 2008: Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement des ressources humaines en Asie centrale						
Référence	Projet	Objectif	Résultats escomptés	Implication pays	Fonds alloués au projet 2008	Durée prévue
DCI-08-15	Soutien aux cycles des projets Tacis et ICD	Amélioration de la pertinence des composantes de DRH dans les interventions financées par l'UE en Asie centrale par le biais d'un soutien à la définition, la préparation et l'évaluation d'impact des interventions financées par l'UE et d'actions préparatoires et complémentaires afin d'accroître la capacité d'absorption des pays.	Identification et formulation des interventions de la CE et évaluation de l'impact politiques à la demande des services européens. Conduite d'actions de renforcement des capacités préparatoires et complémentaires.	Kazakhstan Kirghizstan Tadjikistan Turkménistan Ouzbékistan	120 000	2008
DCI-08-16	CNQ en Asie centrale	Création d'une compréhension des concepts étayant les CNQ en tant qu'outil de référence dans les discussions sur la politique nationale d'enseignement et de formation.	Perfectionnement des cadres nationaux de qualifications sectoriels pour le tourisme. Lancement du dialogue régional sur les options et les stratégies pour la modernisation de l'enseignement et la formation. Enrichissement des discussions politiques au niveau national sur l'enseignement et la formation grâce aux documents politiques sur les CNQ.	Kazakhstan Kirghizstan Tadjikistan Ouzbékistan	120 000	2007-2008
DCI-08-17	Développement des compétences pour la lutte contre la pauvreté	Promotion de la réflexion politique sur la façon de promouvoir les partenariats pour le développement des compétences autour des établissements professionnels.	Préparation et diffusion des lignes directrices stratégiques pour la réforme de l'enseignement et la formation professionnels afin d'accroître la réactivité des établissements scolaires aux besoins en développement des compétences au niveau local. Lancement du dialogue régional sur les options et les stratégies pour la modernisation de l'enseignement et la formation.	Kazakhstan Kirghizstan Tadjikistan	80 000	2006-2008
DCI-08-18 NOUVEAU PROJET	Fonctionnement du marché du travail et ses relations avec la migration	Amélioration de la compréhension du fonctionnement du marché du travail avec un accent particulier placé sur l'impact de la formation pour adultes et les flux migratoires	Lancement du rapport national. Amélioration de la sensibilisation au sein du ministère du travail et de la protection sociale sur les liens entre le marché du travail et la formation pour adultes et les flux migratoires.	Tadjikistan	40 000	2008-2010
	TOTAL ICD				360 000	

Programme d'innovation et d'apprentissage:

Activités du programme de travail 2008: Innovation et apprentissage						
Référence	Projet	Objectif	Résultats escomptés	Implication pays	Fonds alloués au projet 2008	Durée prévue
ILP-08-19	Politiques de formation des compétences et investissement étranger direct et le développement de l'éducation à l'esprit d'entreprise.	Fournir aux pays partenaires des conseils politiques basés sur l'expérience sur les liens entre la formation de compétences et l'investissement étranger direct	Conseils politiques à la Commission et aux pays partenaires sur les liens entre l'investissement étranger direct et les politiques de développement des ressources humaines	AC	75 000	2008-09
ILP-08-20 NEW PROJECT	Pertinence et applicabilité de la promotion de marchés du travail plus flexibles et obtention de niveaux de sécurité supérieurs dans le contexte des pays partenaires et liens avec l'apprentissage tout au long de la vie.	Identifier les implications pour l'apprentissage et la formation tout au long de la vie d'encourager des marchés de travail plus flexibles et de garantir des niveaux de sécurité supérieurs.	Conseils politiques sur la pertinence et l'applicabilité du programme en faveur du travail décent dans le contexte de l'élaboration des politiques d'apprentissage tout au long de la vie dans les pays partenaires de l'ETF.	AC	50 000	2008-09
ILP-08-21 NOUVEAU PROJET	Femmes et emplois.	Identifier les obstacles économiques et sociopolitiques au processus de transition des femmes et notamment des jeunes femmes entre l'éducation et le travail et leur impact sur le développement économique et social global des pays.	Études de cas et conseils à la Commission et aux parties prenantes nationales sur la façon d'encourager la participation de la force de travail féminine et de faciliter une bonne transition entre l'école et le travail	AC	50 000	2008-09 ⁽³⁴⁾
ILP-08-22	Apprentissage politique dans les pays partenaires.	Fournir des conseils sur l'intégration des éléments stratégiques et techniques pour soutenir le développement politique du DRH dans les pays partenaires dans le contexte de l'assistance externe.	Contributions techniques aux processus de facilitation politique entrepris par l'ETF dans les pays partenaires. Test des outils politiques pour les stratégies de développement et de mise en œuvre dans les pays partenaires pilotes.	Toutes les régions	160 000	2008
ILP-08-23	Gestion des connaissances dans le développement de la stratégie politique.	Consolider et mettre en œuvre un cadre pour le soutien de l'ETF à l'élaboration de politiques.	Intégration des stratégies politiques et outils dans le déploiement de l'expertise de l'ETF. Renforcement des évaluations de l'ETF sur les informations et analyses politiques des pays partenaires et de la Commission européenne. Mise sur pied du conseil consultatif international.	Toutes les régions	60 000	2008-2010
TOTAL INNOVATION ET APPRENTISSAGE					395 000	

⁽³⁴⁾ Cofinancé par le fonds fiduciaire italien

Programme de travail 2008: Coopération avec le Cedefop			Nouveauté	Continuité
Objectif opérationnel	Actions	Calendrier (semestre)	Indicateurs de résultats	Indicateurs de résultats
Mettre en œuvre l'accord de coopération entre le Cedefop et l'ETF	Organiser des séminaires d'échanges de connaissances conjointement avec l'ETF. Missions conjointes dans les pays candidats	Sur l'année 2008	Deux séminaires pour le personnel des deux agences et trois missions conjointes dans les pays candidats.	Mieux sensibiliser le personnel du Cedefop sur les récents développements et les principales questions en jeu dans les pays candidats et les projets d'enseignement et de formation professionnels lancés par l'ETF. Sensibilisation accrue du personnel de l'ETF sur les principales tendances en matière d'enseignement et de formation professionnels dans les pays de l'UE.
	Organiser des réunions annuelles du groupe de travail conjoint ETF-Cedefop.	Sur l'année 2008	Deux réunions sur les progrès réalisés dans les activités conjointes et de préparation du futur programme de travail	Évaluation positive des activités menées dans les pays candidats.
		Juillet 2008	Rapport conjoint ETF-Cedefop pour le Parlement européen.	Diffusion d'informations pertinentes sur les activités de familiarisation au Parlement européen.
Mettre en œuvre le processus de familiarisation conformément au contrat avec la DG Élargissement.	Mise en œuvre de la subvention de la DG Élargissement pour la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie.	Sur l'année 2008	Rapport intermédiaire de suivi et d'évaluation du projet.	Mise en œuvre efficace du contrat avec la DG Élargissement conformément aux règles de l'UE.
		Sur l'année 2008	Présentations et participation à des ateliers/ conférences à la demande des pays candidats.	Diffusion des activités du Cedefop et des priorités de l'UE en matière d'enseignement et de formation professionnels dans les pays candidats.
	Familiariser les pays candidats aux activités ReferNet.	Sur l'année 2008	Intégration de nouveaux États membres aux activités ReferNet. Mise en place de points de contact ReferNet dans les trois pays.	Meilleures capacités d'adaptation des pays candidats aux activités ReferNet pendant leur période d'adhésion.
	Sensibiliser sur les politiques européennes et les activités Cedefop en Croatie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Turquie.	Sur l'année 2008	Organisation de trois ateliers/ conférences dans les pays candidats.	Diffusion d'informations et des meilleures pratiques en matière d'enseignement et de formation professionnels au niveau européen à tous les pays candidats afin de contribuer à l'élaboration de leurs politiques.

Projets 2008 pour soutenir le renforcement des connaissances et systèmes

Référence	Projet	Objectif	Résultats escomptés	Implication pays partenaire	Fonds alloués au projet 2008	Durée prévue
SKS-08-24	Audit	Une fonction d'audit interne et externe efficace contribuera considérablement à la réalisation du programme de travail et de ses fonctions en tant qu'agence européenne et soutiendra la conformité à son cadre réglementaire et à ses objectifs clés, tels que la mise en œuvre d'un contrôle moderne et la gestion basée sur les résultats.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation de l'efficacité, de l'efficience et de l'économie de l'instrument des contrats-cadres pour les manifestations de l'ETF. 2. Formulation de recommandations sur la manière de renforcer le contrôle par l'ETF de ses fournisseurs de services. 3. Une évaluation des points forts et faiblesses de l'ETF en termes de planification, organisation, administration et gestion de ses activités et ressources dans les différentes phases des cycles des projets de l'ETF. 4. Une évaluation de l'efficacité des dispositions mises en place par l'ETF en vue d'améliorer son système de contrôle interne. 		30 000	2007-2010
SKS-08-25	Évaluation	Contribuer à la qualité des services et projets de l'ETF.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'ETF et ses principales parties prenantes sont conscientes de la contribution (ou non) des activités de l'ETF aux réformes de DRH dans certains des pays partenaires. 2. Prise en considération dans les activités et projets de l'ETF des enseignements tirés des évaluations 3. Renforcement de la capacité d'évaluation de l'ETF. 	Pays partenaires sélectionnés	100 000	2007-2010
SKS-08-26	Actions visant à faciliter l'échange d'informations entre États membres et bailleurs de fonds	Renforcer la capacité de l'ETF à échanger les informations et les enseignements avec les donateurs des États membres au profit des pays partenaires.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'ETF contribue à l'échange d'informations et d'expériences parmi les bailleurs de fonds en DRH dans les pays partenaires. 2. Meilleure information des pays partenaires, des donateurs internationaux et des États membres concernant les activités et le soutien potentiel de l'ETF. 3. L'ETF comprend mieux les approches des donateurs en termes de DRH. 		20 000	2007-2010
SKS-08-27	Développement des activités	Développer les stratégies politiques de l'ETF dans le contexte du règlement du conseil de l'ETF	<p>Réexamens de la stratégie et conseils politiques conformément aux fonctions du règlement du conseil.</p> <p>Identification des défis clés pour l'ETF dans la mise en œuvre du règlement de son conseil lors des perspectives à mi-parcours</p>	Pays partenaires sélectionnés	PM	2007-2010
	TOTAL				150 000	